AVIS
AU PEUPLE,
SUR LES ASPHYXIES
OU MORTS APPARENTES ET SUBITES,

CONTENANT

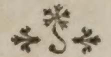
Les Moyens de les prévenir & d'y remédier.

Avec la description d'une nouvelle Boëte fumigatoire portative.

Publié par ordre du Gouvernement.

Par J. J. GARDANE,
Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur Royal; des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier, de Nancy, & de l'Académie de Marseille.

La Boëte & le Livre, francs de port par tout le Royaume . . 12 liv.



A PARIS,
Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

MDCCLXXIV.

LES personnes qui desireront se procurer la *Boëte fumigatoire*, s'adresseront au Sr RUAULT, Libraire, rue de la Harpe. Le prix pour Paris & pour la Province, avec l'Instruction, est de 12 liv. rendus franc de port par tout le Royaume.

Il faut affranchir le port de l'argent & la lettre d'avis.

On trouve chez le même Libraire :

Maniere sure & facile de traiter les Maladies Vénériennes, approuvée par la Faculté de Médecine de Paris, & publiée par ordre du Gouvernement, in-12. br. franc de port, par la poste, par tout le Royaume, 18 s.

Le secret des Suttons dévoilé, ou l'Inoculation mise à la portée de tout le monde. Franc de port, id. 18 s.

Almanach de santé, 1 liv. 4 s.

Franc de port, id. 1 liv. 10 s.

Gazette de Santé, franc de port par année, 9 l. 12 s.

Il paroît régulierement une feuille tous les Jeudis.



AVERTISSEMENT.

L'Etablissement utile, formé par la Ville de Paris, en faveur des Noyés, a donné lieu à cette Instruction, & à la nouvelle Boëte fumigatoire, *qu'on y a décrite. Des personnes noyées dans des puits des fauxbourgs de cette Capitale, n'avoient pu être secourues assez tôt, à cause de l'éloignement de la* Boëte-entrepôt *très-volumineuse, & qu'on ne trouve que dans les seuls Corps-de-garde de la riviere de Seine* (a). *D'autres frappées d'un genre différent de mort apparente, avoient souvent péri par l'usage imprudent des moyens meurtriers*

(a) Voyez le premier Supplément au détail des succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées. Pag. 73.

que le peuple emploie en pareil cas ; & faute de ce nouveau ſecours. D'ailleurs en tranſportant ainſi la Boëte-entrepôt, *il étoit à craindre que quelqu'accident ſurvenu ſur les bords de la riviere, ne la rendît néceſſaire dans le lieu même d'où on l'avoit déplacée. Il importoit donc de prévenir cet inconvénient & ces malheurs, en faiſant connoître au Public la nouvelle Boëte, & en en rendant l'acquiſition & l'uſage plus faciles, par la ſimplicité de ſon mécaniſme, & l'extrême modicité de ſon prix.*

Mais comme ce ſecours n'eſt pas le ſeul qu'on puiſſe adminiſtrer dans les diverſes morts apparentes, il devenoit également néceſſaire de l'accompagner d'une Inſtruction, qui réunît ſous un ſeul point de vue, tous les moyens connus de rendre à la vie ceux qui paroîtroient l'avoir perdue, afin d'en faciliter l'adminiſtration aux perſonnes étrangeres à l'art de

guérir, en l'absence des Médecins & des Chirurgiens ; & même de les rappeller à ces derniers, souvent troublés par le tumulte & l'horreur du spectacle. C'est ce qu'on a tâché de faire dans cet Ouvrage, sous les auspices de M. le Noir, Lieutenant-Général de Police ; c'est par son ordre que cette Instruction a été publiée. Ce Magistrat a voulu encore que chaque Commissaire de Paris fût pourvu d'une nouvelle Boëte, afin que les malheureux Citoyens attaqués de mort apparente & subite, fussent plus promptement secourus.

L'histoire du Cuisinier de Nancy suffoqué par la vapeur du charbon, & ressuscité par l'aspersion de l'eau fraîche, avoit donné la premiere idée de cet établissement à Mgr. de Sartine, Magistrat juste & éclairé, que son mérite & ses vertus ont placé depuis au Ministere de la Marine. Mais il ne s'agissoit alors que de publier cette

observation par la voie de la Gazette de Santé, & d'en envoyer un exemplaire imprimé à tous MM. les Commissaires. La nouvelle Boëte fumigatoire que nous avons imaginée depuis, ayant donné à ce projet une extension plus utile, a fixé les vues patriotiques de M. le Noir, & cette attention de sa part pour les secours populaires, prouve combien ce Magistrat étoit digne de remplacer son illustre prédécesseur. (1)

En lisant cet Ouvrage, on ne doit pas s'attendre d'y trouver des détails de théorie; les systêmes n'ont malheureusement que trop retardé les progrès de l'art de guérir, & la plus brillante hypothèse n'est souvent qu'un feu follet qui égare ceux qui l'adoptent. D'ailleurs notre tâche a moins été de faire parade d'un vain savoir, & de donner carriere à l'imagination, que de descendre pour ainsi

---

(1) Voy. Gazette de Santé, 1774. N°. 35.

dire parmi le peuple, de converſer avec lui, & de nous mettre à ſa portée dans l'expoſition de ces ſecours.

Leur rédaction ne s'eſt pourtant pas faite ſans choix & ſans motif; des avis généraux y ſont ſouvent répétés, parce que ce n'eſt pas aſſez de donner en général de bons avis, il faut encore y revenir pluſieurs fois, en en faiſant une application particuliere, afin de les rendre familiers à tout le monde, & de les graver plus profondément dans la mémoire du Lecteur.

On ne ſera pas non plus ſurpris de voir la ſaignée placée au nombre des ſecours extraordinaires & peu uſités, & l'excluſion abſolue donnée à l'émétique. L'expérience a prouvé qu'il étoit rare qu'on eût beſoin du premier ſecours; & le dernier ne pouvant ni ne devant être adminiſtré que quand la reſpiration & la déglutition ſont revenues, eſt pour le moins

inutile, s'il ne devient pas dangereux alors, comme l'a judicieuſement remarqué M. Portal dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences.

Quoique nous ſoyons entièrement de l'avis de ce Médecin ſur l'uſage de l'émétique, nous penſons bien différemment ſur l'adminiſtration de la fumée de tabac en lavement; M. Portal fonde ſes motifs ſur l'opinion de quelques Auteurs, qu'il a adoptée dans ſon Mémoire; nous nous appuyons au contraire ſur les expériences faites en Hollande, en France, & dans pluſieurs autres pays, qui toutes ont eu le plus grand ſuccès.

De même quoiqu'un autre Savant ait prétendu qu'il ne falloit pas attendre les ſignes de putréfaction, pour regarder les Aſphyxiques comme véritablement morts; ce ſentiment étant balancé par celui de MM. Winſlou & Bruhier, nous avons cru

qu'entre deux partis incertains, il falloit prendre celui qui étoit sujet à moins d'inconvéniens. A la vérité, en laissant ainsi le corps des Asphyxiques se corrompre, on doit craindre d'en être infecté; mais outre que cette infection n'est point si redoutable que celle qu'exhalent les cadavres morts de maladie, c'est que les asphyxies ne sont pas si fréquentes, & qu'on peut ne pas exposer plusieurs Asphyxiques dans le même endroit, ce qui diminue beaucoup alors la crainte & le danger de l'infection *.

---

* La Morgue de Paris est un endroit situé dans l'enceinte du grand Châtelet, où les corps morts dont la Justice se saisit, sont exposés à la vue du Public, afin qu'on puisse les reconnoître. Ce réduit étroit, humide, & presque sans air & sans jour, loin de faciliter le retour à la vie, accéléreroit plutôt la véritable mort des Asphyxiques. Il est d'ail-

Au ſurplus, cet Ouvrage eſt un engagement pris avec le Public, pour ſuivre déſormais avec autant

---

leurs difficile d'y reconnoître les cadavres, de maniere qu'on n'en peut retirer aucun avantage; mais il s'en exhale preſque toujours une infection qui, dans ce cas, juſtifie d'autant plus la crainte de la contagion, que la curioſité y attire toujours beaucoup de monde, & que les curieux ne pouvant ſe préſenter que l'un après l'autre à une petite fenêtre, ſont forcés, pour mieux voir, d'appliquer leur viſage contre cette ouverture, & de reſpirer l'air infect de cette eſpece de grotte. Ajoutons que cet air devient d'autant plus dangereux, qu'il eſt peu renouvellé par l'athmoſphere extérieure, bornée, & chargée de vapeurs animales, & par la foule de perſonnes qui ſe preſſent les unes contre les autres, en attendant de pouvoir ſatisfaire leur curioſité.

Il ſeroit pourtant aiſé de remédier à cet inconvénient, en tranſportant la Morgue dans l'encoignure que fait le quai de la Féraille avec les dernieres maiſons du Pont-au-Change, vis-à-vis la porte du grand Châtelet; celles qu'on a détruites dans cet endroit, laiſſant une

d'attention que de zele, l'état des Aſphyxiques & l'effet des moyens employés juſqu'à préſent pour les ſecourir. Cette obſervation exacte nous mettra dans la ſuite plus à portée d'en mieux balancer les avantages & les inconvéniens, & nous ferons part au Public chaque année, par ordre de la Police, du réſultat de nos recherches, lorſqu'elles préſenteront quelque choſe d'intéreſſant,

---

eſpece de plate-forme triangulaire, entièrement ſéparée de la largeur du Quai; il ne s'agiroit que de couvrir cet eſpace, d'un toît ſoutenu d'un côté par un pilier, & de l'autre appuyé ſur le mur des maiſons, & de l'entourer d'une grille; la ſentinelle qui veille à la grande porte du Châtelet garderoit également ce dépôt qu'elle auroit en face; les paſſans auroient la facilité de voir ſans s'arrêter; ce lieu ouvert de toutes parts, ne ſeroit plus chargé d'exhalaiſons putrides; & ſi l'on y dépoſoit le corps d'un Aſphyxique, ſa mort véritable n'en ſeroit point accélérée.

comme l'a fait jusqu'à présent, par ordre de la Ville, le généreux Citoyen qui dirige l'Etablissement formé en faveur des noyés sur les rives de la Seine.

Quoiqu'on ne doive trouver dans cette Instruction que de simples avis, dépouillés du raisonnement qui les rend souvent moins intelligibles, nous avons cru cependant quelquefois devoir joindre l'exemple au précepte; afin de rendre les hommes plus circonspects, en mettant sous leurs yeux l'effrayant tableau des malheurs qui sont presque toujours la suite de leur imprudence.

Comme il s'agissoit moins de multiplier des exemples, que d'en choisir quelques-uns des plus frappans, sur-tout parmi ceux qui sont les plus récens, on ne sera pas surpris de voir que nous citions presque toujours la Gazette de Santé dans laquelle ces exemples se trouvent pres-

que tous déposés. Cette citation répétée prouvera encore à nos Lecteurs, que depuis l'établissement de cette Feuille, nous n'avons cessé de nous occuper des morts apparentes & subites, & que tout ce qu'on trouve ici par ordre & dans un plus grand détail, a été indiqué dans cette même Feuille : desorte que nos vues & nos moyens sur cet objet important, ayant déja vu le jour par morceaux, nous ne pouvons être accusés tout au plus que de nous répéter nous-mêmes, sans avoir emprunté les recherches d'autrui, pas même celles du Mémoire déja cité ; après la lecture duquel on ne peut refuser de justes éloges au zele de l'Auteur, mais où l'on trouve beaucoup de théorie & peu de pratique, ce qui met cette production au-dessus de la portée du Peuple. D'ailleurs il ne s'agit dans ce Mémoire, que de la suffocation

causée par la vapeur du charbon ; notre Ouvrage au contraire traitant de toutes les especes d'asphyxie, & fournissant un nouveau moyen d'introduire la fumée du tabac dans le corps des noyés, devient nécessaire dans tous les cas, principalement aux Gens de mer, par le double avantage de pouvoir fumer avec la nouvelle machine, & l'employer au besoin contre cette derniere asphyxie.





AVIS AU PEUPLE,

SUR LES ASPHYXIES OU MORTS APPARENTES ET SUBITES.

---

§. I.

Précautions générales à prendre en administrant les ſecours contre les morts apparentes & ſubites.

1. LA vie de ceux qui paroiſſent tout d'un coup morts ſans maladie préexiſtante, & dont le corps ne donne aucun ſigne de putréfaction, n'eſt ſouvent que ſuſpendue. Cet état déſigné ſous le nom d'*aſphyxie*, dépend de pluſieurs cauſes contre leſquelles on a ima-

giné différens ſecours, dont l'adminiſtration exige certaines précautions, autant pour ceux à qui elle eſt confiée, que pour ceux auxquels ils ſont adminiſtrés.

II. Toutes les fois que quelqu'un tombe d'aſphyxie dans un endroit renfermé, on ne doit s'y tranſporter, qu'après que l'air en a été renouvellé. Mais comme il ſe paſſe toujours un tems plus ou moins long, avant que ce renouvellement ſoit ſuffiſant pour qu'il n'y ait plus rien à craindre, & que dans cet intervalle, l'état d'aſphyxie peut ſe changer en état de mort véritable; il eſt plus prudent de les retirer au plus vîte de cet endroit, au moyen de fourches ou de crochets attachés à de longs bâtons; en obſervant cependant, autant que faire ſe peut, de n'accrocher que les habits de la perſonne *aſphyxique*, de peur de lui faire quelque contuſion ou bleſſure qui, le mettant dans l'impoſſibilité de revenir à la vie, accélére plutôt ſa véritable mort,

En même tems on enfonce les portes & les fenêtres du lieu enfermé, & l'on brûle aux environs du génievre, du thym, du romarin, du papier, du foin même & de la paille : en un mot on emploie tous les moyens poſſibles pour corriger l'athmoſphere ſuffocante, & placer au plutôt la perſonne qu'elle a ſurpriſe, dans un air plus libre & plus pur.

III. On ne doit pas agir avec moins de précautions en ſecourant ceux qui ſont frappés de mort ſubite en plein air. Quoique les moſettes (*) ſoient rares en France, ce genre de mort peut quelquefois en dépendre; on en a des exemples (¶), & ceux qui dans ce moment approcheroient de trop près de la perſonne ſuffoquée, s'expoſeroient au mê-

---

(*) Moſette ou mouſette, exhalaiſon pernicieuſe qui s'éleve dans les ſouterrains des mines, & à fleur de terre dans certains endroits, principalement dans les climats chauds.

(¶) Voy. la Gazette de Santé, 1773, N°. 3.

me danger. Dans cet autre cas, il faut encore recourir aux fourches & aux crochets ; à leur défaut, on place un animal à côté de l'*Aſphyxique* pour s'aſſurer de la nature du ſol par la continuation de la vie ou par la mort de ce même animal. Enfin ſi ces deux moyens manquoient abſolument, il faudroit avant de ſe dévouer au ſecours du ſuffoqué, faire paſſer une double corde deſſous ſes aiſſelles, & ne pas s'y expoſer ſans avoir quelqu'un derriere ſoi, qui tînt cette corde par l'autre bout; afin que ſi l'on étoit malheureuſement ſurpris par la vapeur moſétique, on pût en être aiſément retiré. Nous reviendrons à cet objet dans le cours de cet Ouvrage, & nous prouverons par plus d'un exemple combien ces précautions ſont indiſpenſables.

IV. Le Dr. Torregiani Tozzeti rapporte dans ſes Voyages d'Italie, l'hiſtoire d'un berger qui menant paître ſes troupeaux, les conduiſit ſur une moſette ; les moutons qui ſe trouverent au centre

de l'athmoſphere ſuffocante, périrent ſans retour ; le berger lui-même tomba étourdi : mais l'aſphyxie ne fut pas complette, parce qu'il étoit en partie hors de la mofette ; il lui reſta encore aſſez de force & de connoiſſance pour ſe traîner à quelques pas de l'endroit fatal ; & il revint de ſon étourdiſſement auſſi-tôt qu'il put reſpirer un autre air.

V. On lit dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, ann. 1701, une obſervation que nous avons choiſie parmi pluſieurs autres, non moins frappantes, à cauſe de quelques particularités eſſentielles qu'elle renferme, & dont nous nous ſervirons dans la ſuite de cet Ouvrage.

» Il y avoit dans la Ville de Rennes, proche la Porte de Morlaix, un puits fait depuis trois ou quatre ans, dans lequel un maçon qui travailloit auprès, laiſſa tomber ſon marteau. Un homme de journée qui voulut le repêcher, y étant deſcendu, fut étouffé en approchant de l'eau. Un ſecond qui alla pour tirer le

corps mort, eut la même destinée, & pareillement un troisieme. Enfin on y en descendit un quatrieme à demi ivre, à qui on avoit bien recommandé de crier, dès qu'il sentiroit quelque chose qui l'incommoderoit. Il cria en effet dès qu'il fut auprès de l'eau, & on l'en retira promptement. On y descendit un chien, qui cria au même endroit, & mourut après avoir été retiré. Quand on jettoit de l'eau sur ce chien mourant, il revenoit comme ceux qui ont été exposés à la vapeur de la fameuse Grotte du chien près de Naples. On retira les trois cadavres avec des crocs, &c. » Les mêmes accidens, causés par imprudence, sont arrivés plusieurs fois dans des caves, des mines de charbon, des fosses, des cuves, & ce n'est qu'après que plusieurs y ont péri, qu'on s'est avisé de recourir aux précautions que nous venons de prescrire.

VI. A l'égard des Asphyxiques, après qu'on les a placés dans un air libre & pur, il faut les déshabiller, leur frotter le nez, les yeux & les tempes avec du

ſort vinaigre, de l'eau, du vin, ou la premiere liqueur ſpiritueuſe qui tombe ſous la main, & rompre en même tems tous les liens qui pourroient les gêner. Auſſi doit-on tout de ſuite, ſuivant le ſexe, défaire leur col ou leur collier ; les délaſſer ou les déboutonner ; couper le cordon des jupes, ou la jarretiere de la culotte ; les jarretieres, les braſſelets ; les boucles des ſouliers ; éloigner en un mot tout ce qui pourroit gêner, ralentir ou intercepter le cours de la circulation.

VII. L'uſage de ſuſpendre les ſuffoqués d'aucune maniere que ce ſoit, & ſur tout par les pieds, eſt barbare & meurtrier. Il eſt également dangereux de les rouler dans des tonneaux ou ſur des tonneaux, ou bien de les trop agiter, & de les tenir couchés ſur le dos & la tête baſſe. Sept Demoiſelles, âgées chacune de vingt à vingt-cinq ans, firent, dans un port de mer, la partie d'aller pêcher des *urſins*. Le bâteau ſur lequel elles étoient

embarquées, chavira; toutes les ſept furent ſubmergées. On fatigua leurs corps pendant long-tems par cette pratique meurtriere; mais loin de les rappeller à la vie, leur mort n'en devint que plus certaine. Quatre mois après, un jeune homme étant tombé dans la mer, fut retiré de l'eau au bout d'une heure. Sa mere en pleurs, ne voulut point que le corps de ſon fils fût ainſi tourmenté; elle le plaça dans un lit, le réchauffa bien, & eut la ſatisfaction de le rappeller à la vie. Nous avons été témoin de ces faits.

VIII. Il convient donc de ne coucher les Aſphyxiques que ſur le côté, la tête un peu relevée, & de les agiter doucement, ſans même les ſoulever par les bras, comme on a coutume de faire: ſur-tout on ne doit leur verſer aucun liquide dans la bouche avant que la reſpiration & la déglutition ſoient rétablies; encore dans ce cas faut-il ne le leur faire avaler, que par petites portions & pour ainſi dire goutte à goutte.

IX. Quoiqu'il faille tenir tantôt chaudement, tantôt froidement les Aſphyxiques, ſuivant la cauſe de leur aſphyxie, comme on le verra bientôt, on doit pourtant, lorſque tous les ſecours ſont épuiſés, placer toujours leurs corps dans un lieu ſec, dont l'air ſoit pur; afin que ſi leur mort n'étoit pas certaine, malgré le peu d'effet de ces tentatives, ce qui n'eſt pas ſans exemple, l'obſcurité, l'infection & l'humidité du lieu où l'on a coutume de les expoſer, ne fût pas un obſtacle à leur retour à la vie. D'ailleurs il importe de ne jamais enſevelir ni enterrer ces cadavres ſans que leur état de mort véritable n'ait été annoncé par des ſignes de putréfaction, & dûment conſtaté par les perſonnes de l'Art.



§. II.

Diſtinction des Aſphyxies ou morts apparentes & ſubites par leurs cauſes.

L'Etat des ſujets dans les différentes aſphyxies eſt preſque toujours le même par-tout. Dans tous les cas, la reſpiration ſuſpendue par le défaut de l'air libre & pur, qu'on ſait être abſolument néceſſaire à cette premiere fonction de la vie, tient tous les muſcles dans une contraction ſpaſmodique ; les mouvemens du corps ſont interrompus ; les vaiſſeaux ſanguins du cerveau qui ne peuvent plus ſe décharger dans ceux de la poitrine, mettent la premiere capacité dans un état violent d'engorgement & d'opplection ; les glandes ſalivaires expriment une bave qui ſort par la bouche & par le nez ; & ſi l'on ne connoiſſoit pas la cauſe premiere de l'aſphyxie, il ſeroit plus d'une fois difficile de la diſtinguer,

à l'aſpect

à l'aſpect de celui qui en eſt frappé. C'eſt donc dans la diverſité des cauſes de cet état intermédiaire entre la vie & la mort, qu'il faut chercher la différence de ces aſphyxies, & des moyens d'y remédier.

On peut réduire toutes les cauſes d'aſphyxie à huit principales.

1°. L'immerſion dans l'eau, ou dans quelqu'autre fluide.

2°. Le froid exceſſif de l'athmoſphere; l'humidité froide des caves; la fraîcheur des murs nouvellement blanchis ou bâtis.

3°. Les mofettes; les vapeurs du charbon de bois, de la braiſe, du charbon de terre; celles des autres minéraux & de tous les corps en fermentation; la fumée & la flamme de toutes les matieres combuſtibles; l'air des étuves, des rafineries, des verreries, des greniers ſouterrains long-tems fermés, & d'autres lieux très-échauffés; l'éclair du tonnerre, les coups de ſoleil, la chaleur exceſſive de

l'athmoſphere; les odeurs fortes, pénétrantes, aſſoupiſſantes.

4°. Le *plomb*, ou l'exhalaiſon des foſſes; l'infection des lieux bas & humides, chauds ou froids; celle des tombeaux, des voiries, des priſons, des hôpitaux, & de tous les lieux contenant pluſieurs perſonnes enfermées; les corpuſcules contagieux, tels que ceux de la peſte & de la petite vérole.

5°. L'excès de joie, de triſteſſe & de colere; les affections vaporeuſes, la ſyncope.

6°. L'étranglement cauſé par la compreſſion violente de la gorge, ſoit par cauſe interne, ſoit par cauſe externe; les vives douleurs, ſur-tout celles d'un accouchement laborieux.

7°. Les chûtes violentes, la commotion du cerveau, l'apoplexie.

8°. Le ſerrement produit par le cordon ombilical dans les nouveaux nés; la compreſſion de leur corps dans les accouchemens difficiles; les convulſions, la dentition & les cris de l'enfance.

§. III.

Aſphyxie ou mort apparente des perſonnes noyées dans l'eau, ou dans quelqu'autre liquide.

QUand on lit les liſtes des noyés que la Ville de Paris fait publier depuis quelques années, & qu'on réfléchit ſur la quantité de perſonnes qui courent ce danger tous les ans, on eſt étonné de voir le peu de précaution qu'on prend pour s'en garantir. En effet, il ne s'agit pas ſeulement de rendre les noyés à la vie, il ſeroit bon encore d'imaginer des moyens d'empêcher les hommes de la perdre de cette maniere. Le ſeul qu'on puiſſe propoſer, ſeroit ſans doute d'établir des Ecoles de *natation* *;

* Voyez la Gazette de Santé, ann. 1774.

cette inſtitution coûteroit peu au Gouvernement, & les hommes ainſi inſtruits dès leur enfance, ſauroient au moins gagner le rivage quand ils ont le malheur de tomber dans l'eau.

Lorſqu'on a retiré de l'eau le noyé, il faut le tranſporter auſſi-tôt dans l'endroit le plus ſec poſſible, l'y déshabiller, le frotter avec de la flanelle, du linge, des couvertures, ou le premier vêtement ſec qu'on a ſous la main; ou enfin avec de la bourre, de la laine, même de la paille & du foin, à peu près comme quand on veut bouchonner un cheval.

On doit, quand cela ſe peut, tremper les flanelles & les linges dans l'eau-de-vie ſimple ou camphrée : ces moyens ſont plus énergiques quand on peut les employer devant un feu modéré. On parvient également à rechauffer le noyé, en le dépouillant de ſes propres hardes, pour l'en revêtir auſſi-tôt qu'il eſt eſ-

suyé. Enfin on peut suppléer à tous les moyens, par de fortes brosses, même celles d'écurie, avec lesquelles on frotte rudement la peau.

Si l'on étoit au voisinage d'une étable ou d'une écurie, on y transporteroit promptement le noyé, & l'on couvriroit son corps de fumier chaud. On peut encore l'enfoncer dans la rafle de raisins, qu'on entasse en tems de vendange. Dans les pays méridionaux, il seroit possible de redonner de la chaleur au corps du noyé, en le recouvrant de sable brûlant. Les climats du Nord offrent une autre ressource dans la glace pilée & dans la neige, avec laquelle on peut frotter le corps pour le réchauffer, à peu près comme on réchauffe ses mains en hiver, en les frottant de cette maniere.

Après ces premiers secours, on couche le noyé sur un de ses côtés, ayant soin d'en tenir la tête un peu élevée; & on lui souffle de l'air dans le nez avec le

tuyau A, *fig.* 1, ou bien le canon d'une groſſe plume, le tuyau d'une pipe, une gaîne à couteau, dont on a coupé la pointe, un bâton de ſureau ſans moëlle, un chalumeau, un roſeau, en un mot le premier conduit aſſez ſolide pour pouvoir être introduit dans l'une des narrines du noyé : en même tems on a ſoin de preſſer l'autre avec le doigt, afin que l'air ſoufflé ne revienne pas. Si les narrines étoient bouchées par l'écume, & que l'air eût peine à s'introduire, on les en débarraſſeroit auparavant, ou bien on souffleroit l'air par la bouche. Un moyen plus prompt & plus sûr, feroit de ſouffler directement avec la bouche dans celle du noyé, en colant ſes lévres ſur les ſiennes ; mais il faut beaucoup de zele & de courage pour ſurmonter la répugnance qu'inſpire une auſſi dégoûtante opération.

L'adminiſtration de ces premiers moyens donne le tems de monter la pipe & de l'allumer. Auſſi-tôt qu'elle

eſt allumée (*), on introduit la canulle B dans le fondement du noyé ; puis on y adapte le bout C du tuyau fléxible D, & l'on commence à ſouffler dans la pipe par le ſecond tuyau E, placé à l'autre extrémité de cette même pipe. On continue de ſouffler de cette maniere juſqu'à ce que le tabac ſoit entiérement brûlé, pour en remettre du nouveau tout de ſuite, & l'on ne ceſſe d'introduire la fumée dans les boyaux du noyé, que juſqu'au moment où il donne des ſignes de vie, certains & permanens.

Qnoique la pipe dont il s'agit ſoit portative & peu coûteuſe, cependant comme il ſe paſſera quelque tems avant qu'elle arrive dans les mains de tout le monde, on peut à ſon défaut ſe ſervir de deux pipes ordinaires dont on appliquera les fourneaux l'un ſur l'autre, chacun des deux, par leur grande ouvertu-

(*) Voyez la Figure & l'explication placées à la fin de cet Ouvrage.

re, ayant ſoin d'introduire l'un des tuyaux dans le fondement du noyé, & de tenir l'autre dans la bouche pour faire brûler le tabac & pouſſer la fumée.

Dans tout ce tems, on agite de diſtance à autre, doucement & en divers ſens, le corps du noyé, ſans jamais le laiſſer repoſer ſur le dos, & tenant toujours ſa tête élevée ; on lui frappe dans les mains, on frappe auſſi ſur la plante de ſes pieds avec des baguettes; on lui chatouille le dedans du nez & de la gorge avec la barbe d'une plume, ou avec un morceau de papier roulé, & s'il ſe peut trempé dans une liqueur pénétrante, telle que celle du flacon F; ou bien on lui ſouffle du tabac en poudre dans les narines, ou enfin on y en introduit la fumée.

Au moment où le noyé donne des ſignes de vie, & que la reſpiration & la déglutition commencent à ſe rétablir, on lui donne peu à peu, quelques gouttes d'eau de-vie camphrée impregnée

de ſel volatil ammoniac, renfermée dans le même flacon F, ou du ſel volatil ammoniac tout pur, d'eau de Luce, d'eau des Carmes, enfin de la premiere eau ſpiritueuſe que l'on peut avoir; ayant ſoin de les délayer dans une cuillerée a caffé d'eau commune. Si ce liquide paſſe, on lui fait avaler une cuillerée à caffé de l'une de ces eaux ſpiritueuſes toute pure, & l'on continue la même potion d'heure en heure à la même doſe.

Il n'a point été queſtion dans ce procédé de placer les noyés dans un lit chaud, & parfumé avec la fumée du ſucre, parce qu'on a ſuppoſé qu'ils étoient éloignés de ce ſecours; mais comme on a le tems de ſe pourvoir dans l'adminiſtration des précédens, il faut le plutôt poſſible tranſporter le corps des noyés dans le lit le plus voiſin, afin qu'à leur retour à la vie, ils puiſſent s'y repoſer de la fatigue qu'ils ont eſſuyée tant dans la ſubmerſion, que dans les épreuves qu'ils ont ſubi pour en revenir.

Tous ces ſeccurs doivent être adminiſtrés indiſtinctement à toutes les perſonnes noyées, ſans que le tems qu'elles ont demeuré ſous les eaux, la couleur pourpre & livide du viſage, l'élévation de la poitrine, & pluſieurs autres ſignes ſemblables doivent en faire déſeſpérer. L'expérience a démontré que dans ces cas où l'on n'a plus rien à attendre en apparence, trois ou quatre heures & même plus encore de tentatives opiniâtres & ſans relâche, avoient enfin été couronnées du ſuccès.

Ces ſecours ne ſont pas les ſeuls qu'on puiſſe donner aux noyés; il en eſt encore tels que le lit de cendre, le bain chaud, la ſaignée, l'émétique, les ſerviettes chaudes appliquées ſous les aiſſelles, les briques rouges & le fer chaud ſur la plante des pieds, &c. Mais quoiqu'on ait quelquefois eu lieu d'éprouver leur efficacité, tant de noyés ſont revenus à la vie ſans y avoir recours, qu'on peut

preſque les regarder ſuperflus dans bien des cas, comme ils ſont inutiles & dangereux dans bien d'autres. Cependant ſi l'on ſe décide pour la ſaignée, comme c'eſt ſur-tout à la veine du cou, dite jugulaire, qu'on la pratique, il faut bien ſe garder de faire aucune ligature. L'ouverture faite avec la lancette doit être maintenue par deux ou trois morceaux de taffetas d'Angleterre, appliqués l'un ſur l'autre en maniere de compreſſe graduée, afin qu'après l'application du premier morceau, le bord des ſuivans ſoit collé ſucceſſivement ſur la peau, & que le dernier déborde les autres & puiſſe les maintenir.

Quand on a ouvert la veine, il n'en faut pas abandonner l'ouverture, & laiſſer couler le ſang ſans y faire attention; quoique ce fluide ne paroiſſe pas ſortir en abondance, il s'en perd pourtant goutte à gouttes, aſſez pour affoiblir le noyé, au point d'accélérer ſa mort par la foibleſſe qui en eſt la ſuite; cette crainte eſt fondée

ſur l'expérience. Il convient toujours d'apprécier la quantité du ſang qui ſort de la veine, & de n'en tirer au plus que deux palettes, quitte pour y revenir ſi l'indication s'en préſentoit.

On a coutume de donner l'émétique à la doſe de deux ou trois grains, dans une cuillerée d'eau commune, animée avec quelques gouttes d'eau ſpiritueuſe. Cependant comme cela ne peut ſe faire que quand le malade eſt en état d'avaler, c'eſt-à-dire lorſque la déglutition & la reſpiration ſont rétablies, ce ſecours nous paroît parfaitement inutile; il deviendroit même dangereux.

Le lit de cendres n'eſt certainement pas à négliger quand on peut ſe le procurer; mais il eſt impraticable parmi le peuple, ſur-tout dans les champs & le long de la mer & des rivieres. On le prépare en étendant d'abord ſur un lit de ſangles, ſur les matelats d'un lit ordinaire, ou tout uniment ſur des planches, nattes, ſtores, paillaſſons, &c. quatre ou cinq pouces

de cendres neuves s'il ſe peut, & en y plaçant enſuite le noyé ſur l'un de ſes côtés, & le recouvrant totalement d'autres cendres, même la tête, à l'exception du viſage. On fait préalablement chauffer les cendres dans une chaudiere, ou bien par terre, en brûlant du bois par deſſus, & on les entretient chaudes en plaçant deſſous le lit deux réchauds, remplis d'un feu doux, & appliquant deſſus la cendre qui recouvre le corps, des briques ou des fers chauds, avec la précaution de les changer ſouvent de place.

On s'eſt auſſi quelquefois bien trouvé d'envelopper le corps des noyés, de la peau de mouton ou d'autres quadrupedes nouvellement écorchés.

On conſeille encore les bains chauds, les frictions avec le ſel de cuiſine, faites principalement ſur les aînes, en deſcendant vers la partie interne de la cuiſſe le long des arteres crurales; l'application d'un pain cuit avec l'eau de-vie, ou d'une rôtie au vin & au ſucre,

au-dessous de la mamelle & sur le creux de l'estomac; les piquures d'épingles, d'orties, l'huile bouillante distillée goutte à goutte sur la peau, les lavemens âcres, principalement ceux qu'on prépare avec la décoction de tabac & le sel de cuisine, les ligatures autour du ventre avec des mouchoirs ou des serviettes; le tiraillement des poils & des cheveux; les vésicatoires. Mais ces autres secours ne doivent être employés qu'après avoir inutilement essayé des premiers, qui sont de tous les plus simples & les plus efficaces.

Un dernier moyen, c'est la bronchotomie ou l'ouverture de la trachée artere, pour introduire plus promptement l'air dans la poitrine. Ce moyen n'est pas neuf, & s'il est utile, autant qu'on le dit, comme il ne peut être administré que par les gens de l'Art, & qu'il ne devient nécessaire que dans certaines circonstances, on doit le placer à côté de l'émétique & de la saignée, qui ne doivent avoir lieu, que quand un Médecin ou un Chirur-

gien appellés, en ont reconnu la néceſſité.

Le traitement des perſonnes noyées dans d'autres fluides tels que l'huile, le vin & les autres liqueurs fermentées, eſt différent de celui qu'on vient de preſcrire. Il eſt difficile qu'on revienne de l'Aſphyxie provenant de ces deux cauſes; l'immerſion dans l'huile eſt ſurtout mortelle; cela n'arrive guere que dans les fabriques de ſavon; & quand un homme eſt malheureuſement tombé dans la chaudiere pleine d'huile bouillante, avec laquelle eſt mêlée la potaſſe; on ſent bien qu'il eſt preſque conſumé lorſqu'on l'en retire. Au ſurplus on peut tenter pour ces deux dernieres aſphyxies les ſecours indiqués au §. V.

§. IV.

Asphyxie ou mort apparente causée par le grand froid.

LE premier effet du froid, est d'étourdir la tête, & d'engourdir les sens ; la stupeur qui s'ensuit amène par degrés l'asphyxie, à laquelle les voyageurs & les soldats sont particuliérement sujets. Les personnes qui voyagent dans des voitures sans feu, courent le plus grand risque de mourir de cette maniere ; parce qu'elles sont forcées d'y garder le repos. Ceux qui se trouvent forcément exposés au froid, doivent donc rester le moins qu'il est possible dans l'inaction, & vaincre le penchant qui semble alors les maîtriser.

Le froid, dit un Physicien, lorsqu'il est à un certain degré, procure un sommeil, dont on court risque de ne pas se réveiller. C'est un avis de la derniere

importance pour ceux qui ont à voyager dans de grands hivers, comme ceux de 1709 & de 1740. Il peut leur arriver de ſentir un aſſoupiſſement très-agréable & très-fort. Mais qu'ils prennent bien garde de ne pas s'y livrer; bien loin de-là, qu'ils ſe levent auſſi-tôt, mettent pied à terre, marchent, courent, & faſſent tous les mouvemens qui peuvent entretenir l'agitation du ſang : c'eſt l'unique reſſource contre une mort douce, mais inévitable..... Quiconque eſſaieroit de dormir ici (à Berlin) en plein air, entre 6 & 10 degrés au-deſſus de 0, en ſeroit infailliblement la victime (1).

Ce n'eſt pas ſans précaution qu'il faut aller au ſecours des perſonnes ſaiſies par le froid & mortes en apparence de cette maniere, quand leurs corps ſe trouvent dans un lieu profond. On ne doit jamais y entrer en ſueur, ou au ſortir d'un lieu

(1) Eſſai ſur le ſommeil, Mém. de l'Acad. de Berlin, pag. 86. ann. 1746.

chaud ; à moins qu'on n'y arrive par gradation, afin de n'être pas saisi tout d'un coup par le froid. Le parti le plus sage est celui d'employer les crocs pour les retirer de ces endroits.

Quoiqu'il semble naturel de réchauffer promptement ceux qui paroissent être morts du froid, l'expérience a prouvé qu'il falloit au contraire ne jamais approcher du feu leur cadavre, sans les avoir préalablement frottés avec de la neige, de la glace pilée, des linges trempés dans l'eau froide, ou plongé dans l'eau même. On l'approche ensuite du feu par gradation, ayant soin de les frotter alors avec des linges chauds, de les étuver avec de l'eau tiéde ou les y baigner, & enfin de faire si l'on peut des fomentations aromatiques, auxquelles il convient d'ajouter de l'eau-de-vie camphrée.

A tous ces moyens il faut joindre ceux que nous avons donné dans le §. III. pour les noyés, & ne pas se lasser de les continuer, jusqu'à ce que l'Asphyxique

donne des ſignes de vie, ou que pluſieurs heures de travail opiniâtre & ſans fruit, ne permettent plus de douter de l'inutilité de ces ſecours.

La précaution qu'on a dans le Nord de frotter avec de la neige, ceux qui paroiſſent morts du froid, ainſi que les parties gangrenées par cette cauſe, nous rappelle l'hiſtoire d'un jeune homme noyé dans la mer du Jutland. La fauſſe peur d'être puni, s'étant emparée de celui qui vint à ſon ſecours, il fut laiſſé mort en apparence ſur le rivage, la moitié du corps encore dans l'eau, & l'autre moitié ſur la neige; on fut avertir les Officiers de Juſtice, très éloignés de cet endroit, & dans le tems qui s'écoula, le noyé revint à la vie, & diſparut. Ne ſeroit il pas poſſible de tenter toujours le même moyen? aſſurément il eſt bien facile. Nous l'avons propoſé (*) dans un cas extrême; & nous en eſſaierons l'hiver prochain ſur des animaux.

(*) Voy. la Gazette de Santé, 1774, N°. 18.

§. V.

Asphyxie ou mort apparente des personnes suffoquées par les mosettes ; la vapeur du charbon de bois & de la braise, celle de la tourbe, du charbon de terre & des autres minéraux dans leurs mines ; celle de tous les liquides en fermentation ; par la fumée & la flamme de quelque matiere combustible que ce soit ; l'air des greniers long-tems renfermés, des rafineries, des verreries, & d'autres lieux très-échauffés ; l'éclair du tonnerre, les coups-de-soleil, la chaleur excessive de l'athmosphere ; les odeurs fortes, pénétrantes, assoupissantes, &c.

TRop de fois les hommes ont bravé les émanations assoupissantes, pour ne pas les prévenir sans cesse du danger qu'ils courent en s'y exposant. La lecture des exemples que nous allons citer, les ren-

dra peut-être plus circonſpects. Merklin rapporte dans ſon Voyage des Indes Orientales, que trois matelots furent ſuffoqués dans un vaiſſeau Hollandois par l'odeur des aromates, & qu'un quatrieme eut grand peine à en échapper; auſſi les Apothicaires de Hollande ont-ils grand ſoin de ne jamais ouvrir à la fois pluſieurs des groſſes balles de fortes drogues, comme le camphre, le ſaffran, &c. qu'ils reçoivent d'Aſie : ayant appris par l'expérience, que ſans cette précaution, eux & leurs garçons étoient ſaiſis d'un ſommeil qu'il avoient peine à vaincre.

Une femme du Village de la Bonne-Vallée, près Vintimille, revenant de la forêt avec quatre de ſes compagnes, dont deux la devançoient & deux étoient derriere elle, fit un grand cri & tomba le viſage contre terre, ſans que les plus proches d'elle, euſſent pu remarquer autre choſe qu'un peu de pouſſiere autour de ſon corps & le mouvement de quelques

pierres. Cette femme mourut subitement; ses habits & ses souliers se trouverent déchirés par bandes & jettés à cinq ou six pieds autour de son corps.

Il y a dans les environs de Montpellier un puits du fond duquel s'éleve une mofette qui suffoque les animaux qu'on y précipite. MM. Darquier & Mensault, de l'Académie de Toulouse, ont décrit en 1747 une autre mofette, dans un puits voisin du canal de cette Ville, & dont les funestes effets furent malheureusement constatés par la mort de plusieurs personnes qui eurent l'imprudence d'y descendre (*).

Un boulanger de Chartres avoit mis dans sa cave sept ou huit poinçons de braise de son four; l'un de ses fils y

---

(*) M. Malouin, de l'Académie des Sciences de Paris, nous apprend dans les Mémoires de cette même Académie, l'existence d'une mofette à Paris, au Mont-Parnasse, avant que ce terrein eût été relevé par les plâtras qu'on y a transportés depuis. Voy. la Gazette de Santé, 1774, N°. 34.

étant deſcendu pour y porter de nouvelle braiſe, pouſſa un cri & tomba ſuffoqué; l'autre allant au ſecours de ſon frere, cria de même & ceſſa de crier. Sa mere deſcendit après lui, & après elle une ſervante, & ce fut toujours la même choſe. Les voiſins s'étant amaſſés, l'un deux deſcendit pour ſecourir ces quatre perſonnes, & n'en put remonter; le lendemain on deſcendit un homme pour accrocher ces cadavres, mais la corde caſſa, & ce malheureux fut la victime de ſon zele. Alors on jetta une grande quantité d'eau dans la cave, & au bout de quelques jours, on y deſcendit un chien lié ſur une planche, avec une chandelle allumée, le chien ne mourut point, la chandelle ne fut point éteinte; on deſcendit alors dans la cave ſans courir aucun danger (1).

Le 9 du mois d'Octobre de l'année 1740, un Marchand de vin de Joigny en Bourgogne remplit pluſieurs caves

(1) Hiſt. de l'Acad. 1701, pag. 18.

de vin nouveau, & comme la force du vin défonçoit les tonneaux, il envoya deux hommes visiter la cave. Le tonnelier qui entra le premier fut d'abord suffoqué par la fumée du vin; le Marchand allant au secours avec quatre autres personnes, fut également suffoqué avec elles; on fut obligé de crever la voûte des caves, & d'aggrandir les soupiraux, la vapeur du vin éteignoit quatre flambeaux allumés, liés ensemble; on ne put sauver que deux hommes des six que la vapeur avoit étouffés (1).

Mais sans rappeller ici tous ces exemples, beaucoup trop communs, le fils & le garçon d'un Marchand Epicier de la rue des Lombards dans Paris, n'ont-ils pas été suffoqués l'année derniere par des émanations mofétiques? Presqu'en même tems, la vapeur du charbon avoit fait périr le domestique d'un Procureur, qui échauffoit un bain avec le cylindre; &

(1) Journal hist. pag. 418,

tout récemment on a vu le ſieur Lemaire & ſa femme, Marchands de Modes, mourir ſubitement de la même cauſe (*).

On ne ſauroit donc trop ſe précautionner contre ces vapeurs, ſur-tout contre celle du charbon. L'uſage d'un ventilateur devient indiſpenſable quand on en brûle dans les appartemens; il eſt encore prudent de tenir une fenêtre ouverte; & ceux qui ſe ſervent du cilindre pour chauffer les bains, ne doivent jamais employer cette machine, ſans que ſa grande ouverture ne ſoit couverte d'un large entonnoir de tôle, dont le tuyau aboutiſſe directement à la rue. Car il eſt également dangereux de faire décharger ce tuyau dans celui d'une cheminée : la vapeur du charbon repouſſée peut refouler dans des cheminées voiſines, & porter ailleurs la ſuffocation & la mort. C'eſt ce qui eſt arrivé rue S. Honoré, aux aſphyxiques du magaſin de Modes de la Corbeille galante.

(*) Voy. la Gazette de Santé, 1774, Nº. 34.

Une autre précaution à prendre, c'eſt de ne jamais s'enfermer dans une voiture, ſur-tout après avoir mangé, ſans en tenir une glace à demi-baiſſée, principalement en hiver, & plus encore quand on eſt dans l'habitude d'y avoir des cilindres, des boules ou des bougies allumées. Dans tous ces cas, la vapeur animale & la chaleur entêtent, aſſoupiſſent, & conduiſent à l'Aſphyxie.

N'oublions pas non plus à rappeller aux imprudens, qui dans les grands froids mettent de la braiſe ſous la table, ou aux perſonnes qui s'enferment avec de la braiſe ou du charbon dans de petits appartemens, le danger qu'ils courent de paſſer de la vie à la mort ſans s'en appercevoir. Boerrhaave raconte que pluſieurs Demoiſelles étant à travailler dans un rez-de-chauſſée, furent étourdies par la vapeur de la braiſe, mais ſans perdre l'attitude qu'elles avoient priſe en travaillant. Leur mere arrivant, ſaiſie de froid, frappa à la porte qui étoit vitrée ; mais ne voyant pas qu'aucune d'el-

les s'empreſsât d'ouvrir, quoiqu'elles paruſſent en vie, elle força la porte heureuſement pour elles : auſſi-tôt on les plaça à l'air, on jetta de l'eau fraîche ſur leur viſage, & bientôt elles revinrent d'une mort apparente, qui ſe fût réaliſée ſans ce ſecours.

On a dû voir encore par tous ces exemples, dont il eût été facile de groſſir la liſte, combien il eſt imprudent d'aller ſecourir tout de ſuite ceux qui ſe trouvent ainſi ſuffoqués. A la vérité ſi l'on ne les aſſiſtoit pas, ils périroient; ce qui paroit d'abord inhumain : mais comme ce zele n'a jamais ſervi qu'à multiplier les victimes, il vaut mieux ne rien entreprendre ſans changer préalablement la nature de l'air, quand même le malheureux Aſphyxique devroit périr dans l'eſpace de tems que ce changement exige.

Il faut donc auſſi-tôt que quelqu'un eſt frappé de cette Aſphyxie, enfoncer toutes les portes & les fenêtres du lieu où il ſe trouve, en agrandir les ſoupiraux,

percer les voûtes, en un mot faciliter de toutes parts l'entrée du grand air. S'il ne contient pas des matieres combustibles, on y jettera des fusées volantes, des pétards, des bottes de paille & de foin allumées. Il est plus sûr de faire brûler du machefer, de l'y jetter tout embrasé, & de répandre par-dessus, du vinaigre, de la poudre à canon, de la fleur de soufre, ou toute autre matiere combustible : on peut encore répandre beaucoup d'eau dans cet endroit. Après ces premieres précautions, on liera un animal vivant, un chien sur-tout, sur une planche, sur laquelle on attachera une chandelle allumée. Ce n'est qu'après que la lumiere ne s'éteindra pas dans le souterrain, & que l'animal en aura été retiré sain & sauf, qu'on pourra se permettre d'y descendre ; encore faudra-t-il ne jamais s'y exposer, sans s'être fait passer sous les épaules une double corde, ayant soin de tenir dans ses mains un cordon particulier, pour avertir en le tirant, du

danger où l'on pourroit ſe trouver. Il eſt également néceſſaire de boire un demi - verre d'eau-de-vie avant d'y deſcendre, d'en tenir dans ſa bouche, de répandre du vinaigre ſur ſon corps, & de s'en frotter les yeux, le nez & les tempes.

Ces précautions une fois priſes, ſans négliger l'uſage des fourches & des crocs, & après avoir retiré le ſuffoqué du lieu fatal, on le placera à l'air libre, on le déshabillera, on le couchera ſur le pavé, dans la cour ou dans la rue, même dans une cave fraîche & ſaine, & s'il ſe peut auprès d'un puits. Il vaudroit mieux encore étendre ſon corps ſur la terre humide couverte de gazon, le tenant couché ſur le côté, & la tête un peu relevée.

Après ces diſpoſitions, on ſoufflera ſans différer dans ſa bouche ou dans le nez avec un tuyau, ou par le moyen d'un ſoufflet; on appliquera des morceaux de glace ſous les aiſſelles, ſur la plante des pieds & ſur le creux

de l'eſtomac. Mais par-deſſus toute choſe, on jettera ſur ſon corps, principalement ſur le viſage & ſur la poitrine, des ſeaux d'eau fraîche, & l'on inſiſtera d'autant plus ſur ce dernier ſecours, qu'il eſt de tous le plus prompt, le plus commode & le plus énergique.

Cette méthode, dont on s'eſt ſervi avec ſuccès à Nancy, ſur un cuiſinier ſuffoqué par la vapeur de la braiſe (*), a été conſeillée dans tous les tems par preſque tous les Auteurs. On a vu pag. 20 comme l'eau fraîche faiſoit revenir à la vie le chien retiré du puits de Rennes; on jette dans le lac Agnano en Italie les animaux ſuffoqués par la mofette de la grotte dite *del Cane*, & ils reviennent auſſi-tôt de leur ſuffocation; enfin on a vu que la fraîcheur de l'eau verſée abondamment dans la cave du Boulanger de Chartres, p. 47, avoit diſſipé la vapeur meurtriere du charbon. C'eſt ainſi que

(1) Voy. la Gazette de Santé, 1774, N°. 35.

réfléchiſſant ſur ce phénomène, & fortifié par pluſieurs autres exemples antérieurs, M. Dehenne, Docteur en Médecine, au rapport de M. Boucher, Médecin à Lille, vint à bout de reſſuſciter à Paris le domeſtique d'un Seigneur, long-tems avant que l'homme de l'art qui l'a tenté à Nancy, eût eu occaſion de le mettre en uſage. Ce domeſtique étant rentré à l'hôtèl vers trois heures du matin, dans le fort de l'hiver, porta dans ſon galetas un foyer rempli de braiſe pour ſe chauffer, & en fut ſuffoqué. Comme il ne paroiſſoit pas dans la matinée, on alla dans ſa chambre, & on l'y trouva ſans connoiſſance & ſans mouvement. On eut beau l'agiter, il ne donna aucun ſigne de vie : cependant M. Dehenne ayant été appellé, le fit deſcendre dans la grande cour de la maiſon, & lui fit jetter pluſieurs ſeaux d'eau à travers le corps ; ce qui rappella cet Aſphyxique à la vie. *

* Journal de Méd. Mai 1760.

Dans les mines de charbon de terre, on a coutume d'appliquer ſur le gazon la bouche de ceux qui s'y trouvent ſuffoqués par la vapeur de ce minéral. Pour cet effet, on les ſort de la mine, on les couche le ventre ſur la terre; quelquefois même on fait un creux dans l'endroit du terrein, qui répond à la bouche, afin que l'émanation terreſtre ſoit plus fraîche & plus active. Ce moyen peut être employé dans le cas où l'eau manqueroit, ce qui peut arriver. On en a la preuve dans les eſſais qu'en fit l'Abbé Nollet à la fameuſe grotte *del Cane:* au lieu de faire plonger dans le lac le chien ſoumis à l'expérience, comme c'eſt l'uſage, il le fit rouler ſur l'herbe, ce qui fit également revenir l'animal de ſon aſphyxie.

Lorſqu'une fois l'Aſphyxique a donné quelques ſignes de vie, on lui frotte les tempes, le nez & les yeux avec du vinaigre, on lui en fait même avâler une cuillerée; & tout de ſuite après, on le tranſporte dans une cuiſine ou

dans une ſalle-baſſe, dans laquelle on a fait préalablement allumer du feu, ayant ſoin de le placer toujours à une certaine diſtance, le laiſſant d'ailleurs étendu ſur le carreau, & continuant de répandre ſur lui de l'eau fraîche, juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement revenu. Alors on ceſſe l'opération, & on approche le malade du feu par degrés. Enfin, quand cela ſe peut, on le couche dans un lit baſſiné, & on lui fait avaler un bouillon, un demi-verre de vinaigre, ou quelques gouttes d'eau de-vie camphrée animée avec l'eſprit volatil de ſel ammoniac.

Si ces ſecours devenoient inutiles; ce qui arrive rarement quand il ne s'eſt pas écoulé trop de tems depuis l'accident, juſqu'à leur adminiſtration, on pourroit, au lieu d'abandonner l'Aſphyxique, tenter les moyens irritans indiqués pour les noyés; ſur-tout l'introduction de la fumée de tabac, qu'on a vu réuſſir dans ces circonſtances.

§. VI.

Asphyxie ou mort apparente causée par le plomb, ou exhalaison des fosses, l'infection de cloaques, des lieux humides & profonds; celle des tombeaux, des voieries, des prisons & des autres lieux étroits, où beaucoup de personnes se trouvent rassemblées; les miasmes contagieux des épidémies, principalement de la peste & de la petite-vérole.

LE Seigneur d'un Village situé à deux lieues de Nantes, mourut d'une fiévre putride le 15 Déc. de l'année derniere. On voulut lui préparer une fosse distinguée dans l'Eglise: pour cet effet, on remua plusieurs cadavres, & on déplaça le cercueil d'une de ses parentes, enterrée au mois de Février précédent. L'infection se répandit aussi-tôt dans l'Eglise, quinze paysans qui avoient assisté à cette

cérémonie, moururent en peu de jours de fiévre putride-maligne, & ſix Curés qui s'y trouvoient auſſi préſens, manquerent de périr de la même maladie.

On ſe rappelle l'infection arrivée à l'ouverture du caveau de la Cathédrale de Dijon, & l'épidémie du Village de Saulieu produite par la même cauſe, qui a duré long-tems & a fait périr bien du monde*.

Un payſan faiſant ailleurs fonction de foſſoyeur, tombe mort dans le caveau dans lequel il eſt deſcendu; un autre payſan y deſcend pour le ſecourir, & meurt encore; un troiſieme qui ſe dévoue à ſon tour, paye auſſi de ſa vie le bon office qu'il vouloit rendre. Enfin un quatrieme n'y deſcend qu'après s'être lié avec une corde: auſſi-tôt qu'il ſe trouve mal, on le retire, & il a toutes les peines de revenir de cet évanouiſſement. (**).

* Voy. la Gazette de Santé, 1774, N°. 6; 1773, N°. 11.

(**) Noſologie de Sauvages, tom. I. pag. 820. On peut voir ce que nous avons dit

L'épidémie qui a regné dans les priſons de Dijon, pendant le cours de cette année, ne provenoit auſſi que d'un air infecté par pluſieurs perſonnes malades renfermées dans ces lieux étroits & malſains (*).

Dans la nuit du 9 Juillet 1756, après un orage conſidérable, un payſan du Village de S. Ouen s'étant levé pour voir ſi l'eau qui couloit ne pénétroit pas dans ſa cave, parce que la porte étoit baſſe & placée vis-à-vis un gros tas de fumier, y deſcendit ſans précaution, & tomba mort ſur le champ. Sa femme deſcendit peu de tems après lui, & eut le même ſort. Leur fils & leur fille ayant appellé au ſecours, les voiſins accoururent, onze d'entre eux

---

pluſieurs fois dans la Gazette de Santé contre l'abus d'enterrer dans les Egliſes, & de conſerver les Cimetieres dans l'enceinte des Villes ; abus énorme dont on ne ſe corrige que lentement : tant il eſt vrai que les préjugés, même les plus dangereux, ſont toujours difficiles à détruire.

(*) Voy. la Gazette de Santé, 1774, N°. 9.

deſcendirent ſucceſſivement dans la cave, & tous tomberent à la renverſe. De ces onze Aſphyxiques, cinq ſeulement revirent le jour.

En 1731, un particulier du Diocèſe d'Alais faiſant fouiller dans une vieille maſure, fit découvrir un puits qui avoit été bouché. Quand on eut réuni les immondices qui étoient au fond, il s'éleva une vapeur infecte, & celui qui étoit dans le puits fut ſuffoqué. Un ſecond deſcendant par l'échelle, tomba mort auſſi ſur le premier. Un troiſieme attaché par une corde, perdit l'uſage des jambes & des bras, quand il fut aux deux tiers de l'échelle : on le retira, mais il mourut.

En 1737, cinq perſonnes furent également ſuffoquées dans un puits abandonné, que l'on fit nettoyer, aux Religieuſes Urſulines de Saint-Denys. Quelques années auparavant, trois hommes étoient morts ſuffoqués dans un trou à fumier, où ils avoient voulu s'entre-ſecourir *.

* Journ. hiſtor. Sept. 1756.

Au désarmement de la flûte du Roi *le Chameau*, qui revenoit de Cadix en 1745, un matelot ayant débondé une futaille remplie d'eau de mer qu'on avoit imprudemment bouchée, tomba roide mort. Six de ses camarades qui étoient dans la même cale, furent frappés d'asphyxie : le Chirurgien-major, qui courut à leur secours, n'en fut pas exempt. On exposa leurs corps au grand air, & ces derniers en revinrent. Long-tems avant cette époque, plusieurs personnes avoient péri à Pau en Béarn, dans une espece de puits fermé depuis long-tems, où l'on avoit laissé croupir de l'eau salée.

On a plusieurs moyens de prévenir ces malheurs. Le premier, c'est le ventilateur, par lequel on établit un courant d'air pur, qui agite & renouvelle sans cesse l'athmosphere méphitique. Il en est encore un pour les fosses, les caveaux & les lieux bas & renfermés, c'est de pratiquer une ouverture, à la-

quelle soit adapté un tuyau de fer-blanc ou de plomb qui s'éleve jusqu'au toît, afin que les émanations s'échappent à mesure qu'elles se forment, & que cessant d'être concentrées, on ne risque plus d'en être frappé en descendant dans ces souterrains *. Ce n'est pas autrement qu'on est venu à bout de vuider les fosses dans Paris en plein jour, sans infecter les voisins & sans aucun danger pour les vuidangeurs.

Une précaution non moins nécessaire pour prévenir les morts subites & les épidémies qui résultent du remuement des latrines, des caveaux, de l'ouverture des tombes, & de l'infection des prisons & des autres lieux renfermés, c'est de brûler, en approchant de ces endroits, du génievre, ou du vinaigre, de fu-

* Voy. la Gazette de Santé, 1774, N°. 1. Voyez aussi le Journal de M. l'Abbé Rozier, ayant pour titre: *Observations sur la Physique, l'Histoire Naturelle, &c.*

mer du tabac, & de tenir dans ſa bouche quelque ſubſtance aromatique; ſurtout de neutraliſer les émanations méphitiques par le moyen ſuivant, publié il y a deux ans, à Dijon, par le ſavant M. de Morveau. (Prenez une cloche de verre, placez-la ſur le bain-marie, mettez-y trois parties de ſel marin un peu humide; verſez par-deſſus une partie d'huile de vitriol: placez ce mêlange à l'entrée des lieux infectés avant d'en faire l'ouverture, & dans ces mêmes lieux, quand ils ſeront ouverts.) Voyez encore les moyens indiqués pag. 17, 52.

Au reſte, ceux qui n'auroient point recours à cette précaution qu'on ne ſauroit trop recommander, doivent du moins ne jamais deſcendre dans ces mêmes ſouterrains ſans qu'on en ait agrandi l'ouverture, & ſans que la premiere infection en ſoit préalablement évaporée; encore, nous ne ſaurions trop le répéter, faut-il qu'ils ſoient ſuſpendus par une double corde, au moyen de laquelle

on puiſſe les retirer, en cas d'accident, plutôt que d'expoſer d'autres perſonnes à courir le même danger pour aller à leur ſecours.

Les vuidangeurs doivent, avant de deſcendre dans la foſſe, rompre avec des bâtons la croûte qui couvre les matieres qui y ſont contenues, & laiſſer évaporer les émanations qui s'exhalent dans cet inſtant. Il faut ſur-tout qu'ils aient la précaution de boire de l'eau-de-vie, & d'en tenir dans leur bouche au moment où ils ouvrent la foſſe & qu'ils y deſcendent. On a vu dans l'exemple cité pag. 20, que l'ivrogne qui deſcendit le quatrieme dans le puits, eut la force d'avertir quand il ſe trouva mal, ce que les trois premiers n'avoient pu faire; & l'on regarde ſi bien l'eau-de-vie & les liqueurs ſpiritueuſes comme l'antidote du *plomb*, que pluſieurs Ecrivains la recommandent pour faire revenir ces Aſphyxiques. On ne peut cependant ſe diſſimuler qu'il faut uſer pru-

demment de ce moyen très-connu par les vuidangeurs de Paris.

Enfin, lorſque malgré ces précautions, ou par leur omiſſion, les hommes ſont ſuffoqués par la vapeur méphitique, il faut leur adminiſtrer exactement les mêmes ſecours que dans l'aſphyxie précédente; c'eſt-à-dire l'expoſition à l'air pur & frais, ſur le pavé, la terre ou le gazon, l'aſperſion copieuſe d'eau froide, &c. pag. 53. Seulement on doit inſiſter ſur l'uſage du vinaigre : il ſeroit bon même d'en impregner l'eau que l'on répand ſur la perſonne ſuffoquée; & s'il arrivoit qu'on n'en eût pas aſſez pour remplir cet objet, on ſe borneroit à tremper des linges dans cette liqueur, & à les appliquer ſur la ſurface du corps de l'Aſphyxique, particuliérement ſur le viſage & ſur la poitrine, ſans diſcontinuer de répandre abondamment de l'eau fraîche ſur ſon corps. Le vomiſſement eſt utile dans ce ſeul cas; mais il faut le provoquer avec

deux ou trois cuillerées d'oxymel ſcillitique & une cuillerée d'eau-de-vie camphrée, mêlées enſemble, qu'on fait avaler au malade lorſqu'il commence à revenir de ſon aſphyxie; on doit même alors lui donner, d'heure en heure, une cuillerée d'eau-de-vie camphrée, ou d'eau-de-vie pure, au défaut de la premiere. Dans ce cas, après avoir employé tous ces ſecours comme dans le précédent, on peut injecter de la fumée de tabac par le fondement avec la machine contenue dans la Boëte, *Pl.I.* Enfin, avant tout, on ne doit jamais oublier de ſouffler de l'air dans le nez de l'Aſphyxique, ſoit avec le tuyau A *Fig.* 6, *Pl. I.* ſoit avec un ſoufflet ordinaire, comme nous l'avons conſeillé dans les cas précédens.

Si les vapeurs infectes & putrides ne tuent pas toujours ceux qu'elles ſaiſiſſent, ſouvent elles les frappent d'aveuglement; on en avoit d'abord fait l'obſervation en Italie, & on l'a auſſi remarqué à Paris. » Deux manœuvres qui travailloient à

une vieille foſſe, cachée ſous une autre & qui n'avoit pas été vuidée depuis fort long-tems, furent tellement frappés de l'horrible puanteur qui en ſortit, qu'ils en perdirent la vue; l'un abſolument, & l'autre au point de n'appercevoir plus que foiblement la grande lumiere. M. Chomel, auteur de cette obſervation, les guérit tous deux parfaitement en vingt-quatre heures, en leur faiſant prendre, de quatre en quatre heures, trois ou quatre cuillerées d'une liqueur aromatique, & en appliquant ſur leurs yeux, des compreſſes qui en étoient imbibées. Cette eau eſt tirée du thym, de la lavande, de la ſauge, du ſerpolet, de la marjolaine & du romarin, dont on fait macérer les feuilles & les fleurs dans l'hydromel, & qu'on diſtille enſuite au bain-de-ſable, ayant ſoin de rectifier la liqueur ſans ſéparer l'huile *.

* Hiſt. de l'Acad. Roy. des Sciences, ann. 1711. p. 26. art. 5.

La peſte, la petite-vérole & la fiévre-maligne cauſent quelquefois des aſphyxies, que l'on a pris trop ſouvent pour une véritable mort. De-là vient que le corps de pluſieurs Aſphyxiques a été confondu avec les cadavres des peſtiférés, juſqu'à ce que des ſignes de vie manifeſtaſſent l'erreur commiſe par ceux qui, dans ces grandes mortalités, ſont chargés de conduire & d'enſevelir les morts. Un célébre Médecin Anglois raconte l'hiſtoire d'un jeune-homme mort en apparence de la petite-vérole, & qui en revint; dans tous ces cas, c'eſt au grand air, à l'air libre & pur, qu'on a dû ce retour à la vie. C'eſt pourquoi lorſque quelqu'un meurt d'une contagion quelconque, il convient de ne l'enſevelir qu'au bout de pluſieurs heures, d'ouvrir auſſi-tôt les portes & les fenêtres, de le coucher nud ſur le carreau de la chambre, & de l'y laiſſer ainſi pendant cet eſpace de tems. Il ſeroit même prudent de ne jamais enſevelir les

morts & de ne les mettre dans la biere qu'au moment où ils doivent être transportés, afin qu'ils fussent exposés au grand air pendant les vingt-quatre heures qu'on a coutume d'attendre. Il en résulteroit encore la facilité de pouvoir reconnoître les cadavres, & de constater leur véritable mort, ce qui seroit d'autant plus utile, qu'il peut résulter de grands abus de cet ensevelissement.

---

§. VII.

Asphyxie ou mort apparente, causée par l'excès de joie, de colere, de chagrin; l'enthousiasme; les affections hystériques, connues sous le nom de vapeurs; *la syncope.*

PErsonne n'ignore ce que peuvent les passions sur notre existence, & combien de fois elles en ont troublé, suspendu ou détruit le cours. L'incertitude où l'on est sur la mort véritable ou appa-

rente de cette claſſe d'Aſphyxiques, exige qu'on ne les abandonne pas à leur malheureuſe deſtinée, & qu'auſſi-tôt qu'ils ſe trouvent frappés de ce coup, on les ſecoure le plus promptement qu'il eſt poſſible. Nous avons vu une femme en colere tomber évanouie, ſans pouls, ſans connoiſſance, & paſſant pour morte. Cet accident arriva dans un Marché; une poiſſarde qui avoit de l'eau dans un ſeau, la lui jetta ſur le viſage, pluſieurs autres firent de même, & au bout d'un quart-d'heure, cette femme inondée pouſſa un profond ſoupir, & revint peu à peu de ſon aſphyxie. Il en eſt de même des autres paſſions, ſur-tout de l'enthouſiaſme, qui produit les extaſes; état agréable, au rapport de tous ceux qui s'y ſont trouvés, & que les perſonnes amies du merveilleux ont attribué à des cauſes ſurnaturelles, tandis que ce n'étoit que l'effet des cauſes phyſiques.

Quoi qu'il en ſoit, le premier ſecours contre ce genre de mort apparente eſt

l'air libre & l'eau fraîche. On peut y joindre les odeurs fortes & désagréables, telles que celle d'une plume brûlée, l'alkali volatil, &c. on doit aussi frotter les tempes & les poignets de ces Asphyxiques avec de l'eau de senteur, frapper sur la paume de leurs mains, leur chatouiller la plante des pieds, leur arracher les poils, crier dans le tuyau de leur oreille, & donner quelques secousses à leur corps, en le soulevant de tems en tems par les épaules. On frotte en même tems la peau avec des serviettes chaudes; on applique des briques chaudes sur la plante des pieds; & à mesure qu'ils commencent à respirer, on leur fait avaler une cuillerée d'eau-de-vie camphrée du flacon F, *fig.* 1, d'eau des Carmes, ou de la premiere eau spiritueuse qui tombe sous la main.

Une attention non moins importante, c'est de déshabiller promptement ces Asphyxiques, & de ne leur laisser

ni

ni col, ni jarretieres, ni bracelets, rien en un mot qui puiſſe les gêner en aucune partie.

Que ſi, malgré ces premiers ſecours, l'Aſphyxique avoit peine à revenir, on auroit recours à la ſaignée, & à la fumée de tabac que l'on injecteroit par le fondement.

---

§. VIII.

Aſphyxie ou mort apparente, cauſée par l'étranglement ou par la compreſſion violente de la gorge, ſoit par cauſe externe, ſoit par cauſe interne.

LE célébre M. de Sauvage, Profeſſeur de Médecine en l'Univerſité de Montpellier, raconte dans ſa Noſologie, l'hiſtoire d'un pendu qu'il avoit preſque rendu à la vie. Ce malheureux, dit-il, à peine détaché de la potence, fut tranſporté dans une Egliſe. Là, au ieu de l'enterrer, on le ſaigna trois

fois en deux heures de tems, & il revint à la vie, si bien qu'il se mit lui-même sur son séant, & qu'il but à longs traits, de l'eau d'une cruche qu'il tint de ses deux mains, se trouvant beaucoup mieux alors. Cependant sa voix étoit foible & voilée, & ce ne fut qu'après avoir craché un peu de sang & bu beaucoup d'eau, qu'il put se faire entendre. En effet il brûloit de soif, & cherchoit sans cesse à respirer le vent qu'on faisoit autour de lui, quoique l'air ne fût pas chaud. Au bout de trois heures, la place sur laquelle la corde avoit porté, s'enfla tellement, qu'il n'en resta plus de trace. M. de Sauvages ordonna une quatrieme saignée pour prévenir l'assoupissement que devoit produire l'engorgement des vaisseaux du cerveau, causé par la nouvelle compression des veines jugulaires. Les Chirurgiens s'étant enfuis crainte de poursuite, la saignée ne fut point faite ; dès cet instant, le malade tomba par degrés

dans l'aſſoupiſſement ; le pouls, qui s'étoit relevé à la premiere ſaignée, devint très-foible, moins fréquent, & diſparut enfin. C'eſt ainſi, ajoute M. de Sauvages, que mourut cet infortuné, qu'on avoit pendu ſans qu'il eût commis aucun crime : *quem nullum ſcelus ad patibulum duxerat.*

Cet exemple n'eſt pas le ſeul qu'on pût citer ; les Auteurs en rapportent pluſieurs autres, mais plus heureux.

Ceux que l'on trouve étranglés, doivent donc être ſaignés, le plutôt poſſible, de la veine jugulaire, & même pluſieurs fois dans un très-court eſpace de tems, ſans faire aucune ligature, en ſe contentant de fermer l'ouverture de la veine avec un morceau de taffetas d'Angleterre. En même tems on leur ſoufflera dans la bouche ; & ſitôt qu'ils commenceront à reſpirer, on leur fera du vent avec un ſoufflet ou avec un éventail, & on leur donnera de l'eau fraîche à avaler autant qu'ils paroîtront le déſirer.

Il eſt inutile de recommander de les débarraſſer tout de ſuite de la corde ou du mouchoir avec lequel leur cou eſt ſerré, ainſi que de tous les autres liens qui pourroient les gêner.

On doit encore appliquer ſur l'impreſſion faite par la corde, des compreſſes imbibées de vinaigre ou d'eau-de-vie camphrée, ou même d'eau fraîche & du ſel. Enfin, il importe ſur toutes choſes de tenir le pendu ſur ſon ſéant, ayant ſoin de ſoutenir ſa tête, toujours prête à pencher.

La ſaignée du pied, & même copieuſe, après celle de la jugulaire, peut encore être très-utile en pareil cas: mais une précaution non moins eſſentielle à prendre quand on veut ſecourir un pendu, c'eſt de ne pas couper la corde tout de ſuite, ce qui donne une ſecouſſe au ſuffoqué, & en augmente l'étranglement. Il faut au contraire ſoulever ſon corps, & ce n'eſt qu'après qu'il ne peut tomber par ſon

propre poids, qu'on détache & denoue la corde.

Au reſte, tous ces ſecours deviendroient inutiles, ſi la premiere vertebre du cou étoit luxée, ce qu'on peut aiſément reconnoître.

Le gonflement des amygdales dans les maux de gorge, eſt une cauſe interne d'étranglement & d'aſphyxie. La ſaignée copieuſe eſt le premier moyen par lequel on doit la combattre. Enſuite on peut avoir recours à la fumée de tabac qu'on fait avaler à l'Aſphyxique, & qu'on introduit auſſi par le fondement. Ce remède, qui nous a réuſſi, eſt aſſez neuf; nous le conſeillons aux Gens de l'Art pour le ſubſtituer à l'émétique, indiqué dans les maux de gorge, mais qui parvient difficilement à l'eſtomac, à cauſe de la réſiſtance que les fluides éprouvent dans le fond du goſier, alors preſqu'entiérement bouché par le gonflement des amygdales.

Une troiſieme cauſe d'étranglement

peut jetter dans l'aſphyxie ; c'eſt la préſence d'un corps étranger, arrêté au fond du goſier, dans l'œſophage, ou tombé dans la trachée-artere. Dans ce dernier cas, le malade touſſe fortement avant d'être ſuffoqué ; ce qui ſert à diſtinguer cette cauſe d'aſphyxie de la précédente.

Un pois jetté dans la bouche d'un jeune-homme, gliſſa dans le larynx. La préſence de ce corps fut auſſi-tôt ſuivie d'une très-grande difficulté de reſpirer & d'une toux des plus vives. On lui donna ſur le champ une forte doſe d'huile d'olive, qui le fit vomir, & procura l'expulſion du pois.

Une fille mangeant des prunes, en avala un noyau, qui malheureuſement gliſſa dans la trachée-artere. Elle touſſa violemment, cracha le ſang, & fut preſque ſuffoquée. On excita une toux plus forte, & le noyau ſortit par l'expectoration.

Un enfant avala un petit os, qui paſſa

aussi dans la trachée artere. On lui souffla avec force dans le nez de la poudre de muguet, laquelle causa des éternûmens violens qui chasserent l'os.

Ces trois exemples choisis parmi plusieurs autres, apprendront aux parens à ne laisser aucun corps solide dans les mains des enfans; aux imprudens, à ne pas jetter ni recevoir dans la bouche des corps durs qui peuvent glisser dans le gosier; & à ceux qui mangent des fruits, à ne jamais en avaler les noyaux.

On trouve dans les moyens employés pour faire sortir ces corps étrangers, la maniere dont on doit s'y prendre en pareil cas. Gardez-vous bien d'exciter le vomissement du malade, encore moins de provoquer sa toux par des boissons âcres & acides; contentez-vous au contraire de lui faire boire beaucoup de lait, ou d'huile d'amandes douces, d'olive, de navette, de lin, de noix, en un mot de la premiere

huile qu'on aura ſous la main ; & après avoir bien préparé les parties aux efforts de la toux, excitez-la ſeulement par l'introduction de la fumée de tabac dans les narines.

A l'égard des corps avalés, c'eſt encore une erreur funeſte d'en provoquer la ſortie par la bouche, quand ils ſont engagés trop avant dans le goſier. Si la ſuffocation n'eſt ni prochaine, ni préſente, il faut attendre un Chirurgien, lequel tentera d'extraire ce corps avec des tenettes, ou tout autre moyen ſuggéré par ſes lumieres & par ſa prudence. Mais ſi ce ſecours étoit trop éloigné, & que le malade fût prêt à être ſuffoqué ou eût ceſſé de reſpirer ; alors ſans différer, on prendroit un poireau long, mince, verd & ébarbé, que l'on introduiroit dans le fond de la gorge, ayant ſoin de le pouſſer obliquement & en en bas, pour précipiter par cette impulſion le corps étranger arrêté. Il ſeroit plus ſûr d'employer la Bougie dite *de S.*

Côme, ou les groſſes Bougies connues ſous le nom de *rat de cave*, qu'on tremperoit dans l'huile ou dans l'eau tiéde pour les ramollir. Une baleine au bout de laquelle on auroit fixé un bouton fait avec du linge un peu uſé, mais bien attaché, pourroit produire le même effet en cas de beſoin. Enfin, à toute extrêmité, on ſe ſerviroit auſſi d'une baguette d'ozier, d'une tige de bois de bouleau, ou de tel autre bois très-pliant, difficileà rompre, & qui auroit la groſſeur & la longueur convenables; ayant ſoin auſſi d'en émouſſer l'extrêmité avec un bout de vieux linge.

Un particulier avala une piece d'os un peu groſſe d'une côtelette de mouton; il ſurvint dans l'inſtant au malade des accidens très-graves; pluſieurs Chirurgiens eſſayerent de la retirer ou de la repouſſer dans l'eſtomac par le moyen du poireau ou de quelque autre inſtrument; mais tous les efforts furent inutiles. Un autre Chirurgien arrivant,

trouva le malade dans un état extrême ; il ne respiroit plus qu'avec difficulté, & il étoit prêt de suffoquer. Comme ces accidens parurent venir moins du corps étranger, que de la violence avec laquelle on avoit essayé de le précipiter dans l'estomac, ce dernier eut recours à la saignée qu'il répéta plusieurs fois ; il fut alors possible d'atteindre l'os. On introduisit dans l'œsophage une baleine assez forte, garnie tout du long d'une bandelette de linge bien fin & bien doux, & l'os fut aisément repoussé.

On voit par cette observation, 1°. qu'il importe dans ces circonstances d'opérer avec beaucoup de ménagement, de peur d'augmenter l'irritation de la partie affectée, & d'engager de plus en plus le corps étranger ; 2°. que quand, après avoir employé ce moyen, on ne réussit point, il faut avoir recours à la saignée ; & que ce n'est qu'après qu'elle a été répétée plusieurs fois, qu'on doit revenir à la premiere opération.

La différence des corps dans leur forme & leur ſolidité, rend l'étranglement plus ou moins violent, ſes ſuites plus ou moins fâcheuſes, & fait varier les moyens d'y rémédier : mais nous n'avons entendu parler ici que des cas très-preſſans de ſuffocation, où l'on ne peut recourir aux Gens de l'Art ; car par-tout où il eſt poſſible d'avoir promptement un Chirurgien, il ne faut rien entreprendre ſans ſon avis, & lui laiſſer faire ce qu'il convient.

---

§. IX.

Aſphyxie ou mort apparente, cauſée par la commotion du cerveau ; les chûtes violentes ; les coups reçus ; l'apoplexie, l'épilepſie ; la catalepſie.

On ſait que les chûtes qui cauſent la commotion du cerveau, la fracture du crâne, & l'épanchement du ſang

dans cette capacité, font tomber le malade dans un assoupissement subit, duquel il est presque toujours difficile de le faire revenir ; mais on n'ignore pas non plus que la saignée du pied plusieurs fois répétée, est le premier moyen que l'on doive alors employer. Nous n'avons donc d'autre conseil à donner en pareil cas, que d'appeller un Chirurgien le plutôt possible, ou de transporter avec la même célérité le blessé dans l'Hôpital le plus voisin. On peut en attendant appliquer des compresses trempées dans l'eau-de-vie, sur la contusion ou la blessure ; frotter le nez & les tempes de l'Asphyxique avec du vinaigre & quelque eau spiritueuse, même lui en verser quelques gouttes dans la bouche ; & enfin, s'il paroît reprendre ses sens, on doit lui faire avaler un verre d'eau fraîche, & en répandre sur son visage & sur sa poitrine.

Nous ne dirons rien sur les autres espe-

ces d'aſphyxie, contre leſquelles il faut également des ſecours dirigés par des perſonnes de l'Art ; nous nous contenterons de rapporter deux obſervations, qui pourront peut-être donner de nouvelles vues ſur le traitement de cette maladie.

Un Epicier de Paris étoit tombé en apoplexie avec perte entiere de ſentiment, de mouvement & de connoiſſance. Deux ſoldats que le haſard amena, employerent la fumée de tabac comme on l'a conſeillé pour les noyés, pag. 31 ; *& ce reméde eut un ſuccès ſi parfait & ſi prompt, que deux heures après, le Marchand étoit dans ſa boutique comme ſi de rien n'eût été* *.

Un autre homme attaqué d'apoplexie, fut ſaigné du bras ; comme le ſang ne couloit pas, on ouvrit la veine de l'autre bras, & cette ouverture n'ayant

---

* Bruhier, de l'incertitude des ſignes de la mort, tom. II, p. 384.

pas eu plus de ſuccès, on répéta ſucceſſivement l'opération aux deux pieds, ſans être plus avancé. Le malade, ſans pouls & ſans mouvement, paſſa pour mort. On le tira de ſon lit, il fut déshabillé & étendu ſur le carreau, toutes les fenêtres ouvertes. Bientôt après le ſang coula de ſes veines, il reprit ſes ſens, ſe rétablit, & s'eſt bien porté depuis *.

Il ſeroit donc eſſentiel d'eſſayer des lavemens de fumée de tabac dans les apoplexies; de ne pas abandonner ſans ſecours ceux qui paroiſſent avoir ſuccombé ſous ce funeſte accident; d'éviter ſur-tout de leur faire avaler des potions émétiques, qui reſtent le plus ſouvent dans la bouche & augmentent la difficulté de reſpirer, ou qui, ſi elles deſcendoient dans l'eſtomac, ne produiroient aucun effet, ou exciteroient des

---

(*) Voyez la Gazette de Santé, 1774, N°. 40.

efforts plutôt capables d'augmenter l'engorgement du cerveau, & de nuire, que d'être utiles.

---

§. X.

Aſphyxie ou mort apparente des nouveaux-nés, cauſée par le ſerrement du cordon ombilical ; la compreſſion de leur corps dans les accouchemens difficiles ; les convulſions, les cris, la dentition ; l'imprudence des meres & des nourrices qui les ſuſpendent ; les couchent dans leur lit, ou qui les couchent ſur le dos dans le berceau, & les y agitent trop fortement.

ON n'a point aſſez réfléchi ſur la quantité de jeunes ſujets qui périſſent chaque année par ces cauſes trop négligées.

Une femme du Village de Lamperg-theim, près de Manheim, conſidérablement affoiblie par un flux de ſang, mit

au monde un enfant bien conformé ; qui ne donnoit aucun ſigne de vie. On avoit malheureuſement coupé le cordon ombilical. Auſſi-tôt l'Accoucheur ſouffla dans la bouche du nouveau né en lui ſerrant les narrines, le fit étuver avec du vin chaud, & lui frotta le bas ventre : ces ſecours le rappellerent à la vie.

Le fils de M. Couturier, Notaire à Paris, rue S. Victor, vint au monde ſans pouls, ſans battement au cœur, & comme mort. On avoit lié le cordon ombilical, mais ſans le couper. On le délia promptement, & dès que la communication entre la mere & l'enfant fut rétablie, il donna quelques ſignes de vie. On crut pouvoir lier une ſeconde fois le cordon, mais l'enfant retomba dans ſon premier état. Alors on en ſuſpendit la ligature pendant trois quarts-d'heure, au bout deſquels l'enfant revint totalement à la vie. * Que d'exemples de cette nature ne pourroit-on pas rapporter !

* Voy. la Gazette de Santé, 1773, N°. 1,

Il faut donc lorſqu'un enfant vient au monde ſans pouls, ſans mouvement au cœur, & comme mort, avant de faire la ligature & la ſection du nombril, examiner s'il eſt dans cet état par trop de ſang ou par foibleſſe. Dans le premier cas, il eſt rouge, livide & même noir; la choſe arrive ordinairement après un accouchement difficile & laborieux, lorſque le fœtus preſſé, comprimé, a demeuré long-tems au paſſage, ou s'eſt mal préſenté, & qu'il a fallu le changer de ſituation, ou bien qu'il a été ſerré & étranglé par le cordon. Le moyen de le rappeller alors à la vie, c'eſt de couper le cordon, ſans lier le bout qui répond à l'enfant; de le preſſer par ce même bout, & d'en laiſſer couler du ſang juſqu'à ce que le nouveau né ait donné ſigne de vie. En même tems il faut lui ſouffler fortement dans la bouche, en ſerrant exactement les narrines, le tranſporter à l'air libre, & le frotter légérement avec des linges

dégourdis, enfin l'agiter doucement; jufqu'à ce qu'il foit parfaitement revenu. On ne doit pas non plus négliger de fucer la mamelle gauche. (Cette méthode, qui a conftamment réuffi, pourroit peut-être avoir du fuccès dans les afphyxies des adultes.) Lorfqu'une fois l'enfant eft bien revenu, il faut faire la ligature du cordon comme à l'ordinaire.

Mais fi l'enfant étoit afphyxique par foibleffe & par inanition, loin de couper le cordon, il faudroit au contraire entretenir cette communication entre la mere & l'enfant pendant demi-heure, trois quarts-d'heure, une heure même; en un mot jufqu'à ce que la circulation de la mere à l'enfant fût bien rétablie; les frotter en même tems avec des linges trempés dans du vin chaud, & recourir, en cas de befoin, aux fecours précédens.

Que fi des fage-femmes ignorantes avoient précipité la fection du cordon,

& que l'enfant ainſi ſéparé de la mere, parût ſans mouvement & ſans pouls, il faudroit examiner de laquelle des deux précédentes cauſes d'aſphyxie ſon état dépendroit; & ſi c'étoit par excès de ſang, on délieroit le cordon; ſi au contraire c'étoit par foibleſſe & par inanition, on n'emploieroit que les autres moyens, ſans toucher à la ligature du nombril. Il eſt bon & même néceſſaire dans ce dernier cas, d'approcher du feu les nouveaux-nés; il faut cependant ne les y préſenter qu'avec précaution; les brûlures cauſées par l'imprudence des ſages-femmes qui les y expoſent de trop près, ne ſont que trop fréquentes *.

On obſerve la même choſe à l'égard des enfans ſuſpendus, ou ſuffoqués dans

---

* Cet avis donné pour les aſphyxies, peut ſervir dans tous les cas. On a coutume d'approcher du feu les nouveaux-nés; & nous en avons vu qui étoient à moitié brûlés par cette inattention.

le lit de leur mere, ou des nourrices, qui les ont fait coucher avec elles. On peut, dans ces deux derniers cas, ajouter à ce ſecours le lit de cendres, & frotter les narines & les tempes des enfans avec quelque eau ſpiritueuſe. La fumée de tabac injectée par le fondement, convient encore; mais il faut la ſouffler doucement, ſans quoi la grande chaleur qu'elle conſerve ſeroit capable de brûler les inteſtins du nouveau-né. Il eſt également néceſſaire de n'en introduire qu'une petite quantité, de peur de trop irriter ces viſceres.

Ce que nous avons dit, convient aux aſphyxies produites par les convulſions, les cris, la dentition. Nous obſerverons ſeulement, que dans toutes les morts apparentes des enfans, il faut éviter de ſe raſſembler trop de monde autour d'eux. Souvent on fait un grand feu dans un petit appartement qu'on éclaire par beaucoup de lumieres, & où ſe trouve une foule de perſonnes qui,

ſoit par compaſſion, ſoit par curioſité, entourent l'enfant, & accélérent ſa mort en échauffant & infectant par leurs haleines, le peu d'air qu'il auroit pu reſpirer.

Un enfant né depuis vingt-un jours, ne reſpiroit que par la bouche ; de cinq en cinq minutes il avoit des convulſions vives, pendant leſquelles la mâchoire inférieure s'appliquoit fortement contre la ſupérieure ; enſuite il reſtoit ſans pouls, ſans mouvement & comme mort : ſon nez étoit bouché par une mucoſité que rien ne pouvoit faire ſortir. Tous les ſecours poſſibles avoient été employés pour ſauver cet enfant. Auſſi-tôt qu'il entroit en convulſion & que ſa bouche ſe fermoit, on y introduiſoit fortement une cuiller à caffé, dans laquelle on verſoit de l'eau d'orge & du lait, que l'enfant rejettoit avec violence ; ce qui augmentoit ſes convulſions & accéléroit l'aſphyxie. On avoit cru encore bien faire en introduiſant dans ſes narines,

des côtes de poirée, puis celles de tabac, afin de faciliter la ſortie de l'humeur, dont l'amas paroiſſoit être la cauſe de l'état fâcheux du petit malade. Et comme cet enfant précieux, tenoit à une nombreuſe famille, & étoit ſoigné par pluſieurs perſonnes; au moment où il entroit en convulſions, une foule de monde ſe raſſembloit autour de lui, de maniere que l'appartement étant déja fort échauffé par un grand feu, l'haleine réunie de toutes ces perſonnes ne lui laiſſoit pas un atôme d'air pur à reſpirer.

Après avoir recherché la cauſe des convulſions de cet enfant, nous crûmes l'appercevoir dans la ſéchereſſe de la bouche, cauſée par le paſſage continuel de l'air par cette ouverture, au défaut des narrines. Nous conſeillâmes d'humecter ſans ceſſe les lévres avec un linge ou une éponge trempée dans de l'eau d'orge; & cette humectation continuée, en prévenant l'effet ſiccatif de

l'air inſpiré, prévint auſſi les convulſions, & ſauva la vie à l'enfant.

Il nous reſteroit encore à parler des aſphyxies des femmes en travail & de celles qui ſont accouchées; mais les ſecours qu'on doit aux unes exigent abſolument la préſence des Gens de l'Art; & ceux qu'il convient d'adminiſtrer aux accouchées, ne ſont point encore aſſez connus. Il nous ſemble qu'en pareil cas, la fumée de tabac donnée en lavement, pourroit être très-utile; c'eſt un grand ſecours que cette fumée, ſur-tout dans les momens déſeſpérés. Elle eſt recommandée contre les conſtipations opiniâtres; les douleurs de colique, les hernies enkiſtées, qui ne ſont ni trop anciennes, ni fortement adhérentes au ſac. La fumée de tabac convient encore pour corriger l'air dans les maladies contagieuſes: comme anti-ſceptique, elle peut-être très-utile en injection dans les

ulcéres fistuleux ; un lavement de cette fumée pourroit être aussi d'une grande ressource dans les fiévres putrides, lorsque le bas-ventre se boursouffle, & que nul reméde ne peut le faire évacuer. Ne pourroit-on pas l'employer de même dans la répercussion de la petite-vérole, lorsque le gonflement, la tension & la constipation du bas-ventre ajoutent au danger qui menace de si près le malade ? Si la fumée du tabac contient beaucoup d'air fixe, & si cet air est aussi utile qu'on l'assure contre la putréfaction, il y a lieu de présumer qu'on en retirera le plus grand avantage. L'expérience & le tems pourront seuls justifier ces apperçues. Mais pour multiplier l'expérience, il falloit avoir une Machine fumigatoire simple, commode, portative, & qu'on pût aisément se procurer à peu de frais, dans tous les pays : c'est ce que nous croyons avoir réuni dans celle dont nous joignons ici la description.

DESCRIPTION

DESCRIPTION

DE LA MACHINE FUMIGATOIRE.

Enumération des parties.

LA Planche premiere repréſente la boëte vuide, & autour d'elle, toutes les pieces qu'elle contient. Toutes ces pieces avec la boëte, forment enſemble dix figures :

La premiere, (*fig* 1.) eſt celle de la boëte, deſtinée à renfermer la Machine fumigatoire.

La ſeconde, (*fig.* 2.) une pipe.

La troiſieme, (*fig.* 3.) ſon couvercle.

La quatrieme, (*fig.* 4.) un premier tuyau pour injecter la fumée.

La cinquieme, (*fig.* 5.) un ſecond tuyau pour ſouffler dans la pipe.

La ſixieme, (*fig.* 6.) un troiſieme tuyau pour ſouffler dans le nez de l'aſphyxique.

La ſeptieme, (*fig.* 7.) un flacon.

La huitieme, (*fig.* 8.) un briquet; une pierre-à-fuſil & un morceau d'amadou.

La neuvieme, (*fig.* 9.) une canulle.

La dixieme enfin, (*fig.* 10.) une aiguille.

Deſcription particuliere de chaque partie.

La boëte P (*fig.* 1.) eſt de fer-blanc; ſon couvercle T & ſon fond R ont une égale profondeur, & ſont ſéparés par une lame de même métal, dont l'un des bords S eſt arrêté par une charniere, & l'autre libre & flottant, ſe fixe à volonté, par un petit verroux *q*, au-deſſous duquel pend un anneau *r* qui ſert à faire mouvoir cette cloiſon.

La pipe K (*fig.* 2.) eſt de tôle; ſa forme eſt cilindrique; elle a trois pouces de longueur & quinze lignes de diamètre; deux ouvertures, dont l'une L eſt de la largeur du diamètre, & l'autre O ſe termine en entonnoir *l*. Le tuyau de cet entonnoir a 1 $\frac{1}{2}$ ligne de diamètre, &

porte à l'extrémité qui répond à la pipe, une grille *o* de même métal. Ces parties & la pipe ſont tout d'une piece.

Le couvercle M de cette pipe (*fig.* 3.) eſt auſſi de tôle ; ſa longueur eſt d'environ un pouce ; il a une grande ouverture *M* qui répond à la grande ouverture de la pipe, mais qui eſt un peu plus large, afin que ſes bords puiſſent gliſſer par-deſſus ceux de la pipe ; & une petite ouverture *N* à l'extrémité du tuyau de l'entonnoir *n*, par lequel le couvercle ſe termine de ce côté. De maniere que quand ce couvercle eſt adapté à la pipe, le tout réuni reſſemble à un cylindre percé de deux tuyaux par ſes deux bouts, ſuivant la direction de ſon axe.

Le tuyau flexible D (*fig.* 4.) eſt de cuir roulé, comme ceux des pipes d'Allemagne. Il eſt terminé dans celle de ſes extrémités qui répond à la pipe, par un tube de tôle I, auquel il eſt fortement attaché ; ce tube en reçoit un ſe-

cond *i* de même métal, par lequel il communique avec la pipe. L'autre extrémité du tuyau flexible est terminée par une petite canule de corne C, comme le sont tous les tuyaux de pipe d'Allemagne, du côté qui répond à la bouche du fumeur.

Le second tuyau H (*fig.* 5.) est formé de trois parties; l'une de buis E, par où l'on souffle dans la pipe; l'autre de fer G, qu'on introduit dans le petit orifice N du couvercle de la pipe; & la troisieme *h*, de peau simple.

Le troisieme tuyau A A (*fig.* 6.) est à peu près de la même forme du précédent, mais il est plus renflé, & a ses deux extrémités A, *a* en buis, & son milieu *a a* en peau.

Le flacon F (*fig.* 7.) est de crystal, & contient six gros & demi d'eau-de-vie camphrée, & demi-gros d'esprit de sel ammoniac.

La figure 8 représente un briquet ordinaire U, avec la pierre V, & l'amadou *v*.

La canule B (*fig.* 9.) eſt en buis, & a la forme d'une canule à lavemens.

L'aiguille *y* (*fig.* 10.) eſt un fil de fer ordinaire, affilé par l'un de ſes bouts, & roulé par l'autre.

Maniere de ſe ſervir de la Machine fumigatoire contenue dans la boëte.

Pour avoir une idée préciſe de l'arrangement des pieces qui compoſent la Machine fumigatoire, il ſuffit de jetter un coup-d'œil ſur la Planche premiere, où elles ſont deſſinées par ordre, & ſuivant la poſition qu'elles doivent garder. En effet, on y voit 1°. le bout métallique G, du tuyau H rapproché de la petite ouverture N du couvercle, dans laquelle ce bout doit être reçu. 2°. La grande ouverture *m* du couvercle, vis à-vis la grande ouverture L de la pipe, que cette piece doit recouvrir. 3°. La petite ouverture O de la pipe, répondant au tube intermédiaire *i*, dans lequel s'enchaſſe

le tuyau qui forme cette même ouverture. 4°. Le tube *i* intermédiaire, répondant à l'extrémité métallique I du tuyau flexible, dans laquelle il eſt reçu; & l'autre extrémité C de ce même tuyau, vis-à-vis la canule B, dans laquelle on l'introduit.

Mais comme cet expoſé, quoique facile à ſaiſir, pourroit bien n'être pas entendu de tous nos Lecteurs, en voici un plus détaillé.

Pour ſe ſervir de la Machine fumigatoire, après avoir battu le briquet, on commence par allumer le tabac contenu dans la pipe, en appliquant l'amadou par-deſſus, & ſouflant doucement & également, juſqu'à ce que le tabac ſoit embraſé. Alors on adapte à la pipe K, ſon couvercle M, dans la petite ouverture N, duquel on emmanche l'extrémité métallique du ſecond tuyau H. Enſuite on enfonce le tuyau O du corps de la pipe, dans le tube de tôle *i* qu'on a préalablement enchaſſé dans l'extrémité métallique I du tuyau flexible D. On

introduit tout de ſuite la canule B dans le fondement de l'aſphyxique, & après avoir enfoncé l'extrêmité C du tuyau flexible dans cette canule, on ſouffle par le bout E du ſecond tuyau H, juſqu'à ce que l'aſphyxique ait donné des ſignes de vie.

La maniere de tenir la pipe, repréſentée par la fig. I, Planche II, eſt telle, que celui qui fume doit ſaiſir la portion de buis du tuyau H, laquelle répond à la bouche, avec le doigt indice & le pouce de la main gauche, de façon que chacun de ces deux doigts porte moitié ſur la partie qui eſt en buis, & moitié ſur celle qui eſt en peau. On ſaiſit par le pouce & l'indice de la main gauche le ſecond tube de tôle I, qui eſt attaché au tuyau flexible D, afin de ſoutenir le poids de la pipe. L'avantage de cette poſition eſt d'avoir ſes mains aſſez éloignées du foyer pour ne pas ſe brûler; de pouvoir mieux ſoutenir la pipe de la main droite, & de preſſer la partie

du tuyau de cuir avec les deux doigts de la main gauche toutes les fois qu'on veut reprendre haleine. Cette pression fermant le conduit & servant comme de soupape, empêche la fumée de revenir dans la bouche de celui qui souffle, & fait que toutes personnes, même celles qui ne savent pas fumer, peuvent secourir un Asphyxique, sans crainte d'avaler la fumée de tabac, & d'en être incommodées.

On a cru devoir mettre ces deux positions sous les yeux du Lecteur, en dessinant dans une même figure, la personne qui fume, & celle qui frotte avec des flanelles, le corps du noyé, placé dans la situation indiquée pag. 29 de cet Ouvrage. *Voy*. encore la Pl. II.

Celui qui soufflera, doit le faire avec modération, pour pouvoir continuer assez long-tems, & ne point trop charger la pipe, qui sans cela rougiroit, & communiquant alors la chaleur aux tubes métalliques du tuyau flexible, ne man-

queroit pas d'en brûler le cuir, & de mettre la Machine hors de ſervice. C'eſt la raiſon pour laquelle on a employé un double tube, afin que cette interruption s'opposât davantage à la communication de la chaleur. Cependant, crainte d'accident, il ſera plus sûr encore de couvrir le corps de la pipe vers ſon extrémité, d'un linge mouillé. Mais comme le tabac qui eſt au fond de la pipe, échauffé par la premiere fumée, ſe deſſéche, brûle trop vîte, & donne un feu plus vif, il ſera prudent encore avant de l'allumer, de verſer quelques gouttes d'eau dans la pipe par le petit orifice O de ſon fond, afin d'humecter le tabac dans cette partie, lequel ne ſéchera pas ſi promptement & brûlera moins vîte. Il faudra tremper dans l'eau le linge qui recouvre la pipe, toutes les fois qu'il ſera ſec. Il eſt aiſe de ſe procurer ce linge, ſoit en déchirant un morceau de la chemiſe du noyé, ſoit

en employant ſon mouchoir ; on peut même ſe ſervir du drap des vêtemens de l'Aſphyxique. Encore une fois, cette attention eſt néceſſaire pour la conſervation de la Machine.

On ſe ſert du troiſieme tuyau A A, deſtiné à introduire de l'air dans la poitrine de l'Aſphyxique, en introduiſant la petite extrémité dans l'une de ſes narines, ou dans ſa bouche, ſi le nez eſt bouché, & en ſoufflant auſſi fort qu'on le peut par l'orifice oppoſé. Mais comme il s'exhale quelquefois des vents & des matieres, qui peuvent revenir dans la bouche de celui qui ſouffle, il faudra tenir ce tuyau de la même maniere que le précédent H, afin d'arrêter ces émanations, en pouſſant le cuir, comme on vient de le conſeiller pour la fumée du tabac.

Quoiqu'il ſoit preſque impoſſible que ces tuyaux s'engorgent, cependant comme il faut prévenir tout ce qui pourroit

en atrêter l'opération, on a ajouté à cette boëte, l'aiguille de fer *y*, pour les déboucher en cas de beſoin.

On a indiqué pag. 33 de cet Ouvrage, l'uſage qu'il falloit faire de la liqueur contenue dans le flacon F.

Il a été queſtion dans la deſcription de la Machine, d'une grille *o* qui ſéparoit la capacité du corps de la pipe de celle du petit tuyau, par lequel cette capacité communique avec le tube *i*. Cette grille a été placée dans cet endroit, pour empêcher les flammeches d'enfiler ce tuyau, & d'être portées avec la fumée dans les inteſtins de l'aſphyxique. Ce n'eſt pas qu'il en ſoit jamais ſorti dans les eſſais que nous en avons fait; mais c'eſt qu'en répandant ce ſecours, nous avons voulu tout prévoir.

Il eſt aiſé de voir par la ſimplicité de cette Machine, par la facilité avec laquelle on peut la porter avec ſoi, & par la promptitude du ſecours qu'elle procure, combien elle eſt avantageuſe

Le jet de fumée qu'elle donne, eſt au moins auſſi fort que celui de la Machine de la Ville, qui en donne cependant un conſidérable. Ce jet s'éleve à plus d'un pied en plein air ; de maniere que dans le cas où l'on voudroit introduire de la fumée de tabac dans un lieu infecté, il ſuffiroit d'y faire paſſer une portion du tuyau flexible, & d'empêcher la fumée d'en ſortir, pour que l'endroit en fût bientôt rempli.

La nouvelle pipe, quoique peu volumineuſe en apparence, contient demi-once de tabac, comme le fourneau de la Machine-entrepôt de la Ville. Il eſt auſſi aiſé de la remplir de nouveau, quand le cas l'exige ; & comme il eſt encore plus aiſé de ſe procurer deux de ces pipes ; ſi l'on a ſoin d'en tenir une prête tandis que l'autre brûle, on eſt sûr par ce nouveau moyen, de ne jamais interrompre l'introduction de la fumée dans les inteſtins des Aſphyxiques. Ajoutons à cet avantage celui de pouſſer

plus long-tems cette fumée ſans interruption, par le ſouffle d'une perſonne, que par un ſoufflet à une ſeule ame, comme l'eſt celui de la Machine de la Ville, lequel aſpirant & expirant à chaque inſtant, ne pouſſe la fumée que la moitié du tems employé, parce que ce tems eſt partagé entre l'inſpiration & l'expiration du ſoufflet. Cette même Machine eſt encore ſujette à d'autres inconvéniens, auxquels il feroit poſſible de remédier : mais comme les avantages de ce changement ſe trouvent réunis dans la nouvelle Boëte, & que ces améliorations ne pourroient ſe faire ſans augmenter le prix de la Boëte-entrepôt, déja très-coûteuſe, il eſt inutile de nous y arrêter.

Comme c'eſt principalement pour les noyés que cette pipe eſt deſtinée, & qu'elle devient par-là très-néceſſaire aux gens de mer, & à ceux qui navigent ſur les rivieres, on l'a conſtruite de maniere qu'elle pût à la fois ſervir pour fumer, & pour reſſuſciter les Aſ-

physiques. Pour cet effet, on a employé une double canule, l'une de corne C, attachée à l'une des extrémités du tuyau flexible, & l'autre B, séparée de ce tuyau, & uniquement destinée à être introduite dans le fondement des noyés. De cette maniere, les fumeurs pourront tenir sans répugnance dans leur bouche, la canule attachée à ce tuyau ; & alors en soutenant verticalement le fourneau de la pipe par l'autre extrémité métallique du même tuyau, ils pourront fumer, s'ils le veulent, comme avec une pipe ordinaire.

C'est aussi ce qui a fait placer dans le fond de la Boëte, la pipe, le tuyau flexible, le briquet, la pierre, l'amadou & l'aiguille ; & les deux autres tuyaux & le flacon dans l'enfoncement du couvercle. La cloison Q rend cette séparation d'autant plus commode, que quand on ne veut que fumer, on n'apperçoit en ouvrant la boëte, que les parties nécessaires à cette premiere

opération ; & les autres ne ſe montrent que lorſqu'on décroche la cloiſon pour monter la Machine en entier, & procéder à la ſeconde opération.

La pipe de Bartholin, décrite dans pluſieurs Auteurs, & celle dont M. Ferguſon, Habitant du Mans, avoit donné la deſcription dans les Affiches de cette Province *, ont donné la premiere idée de cette machine. Nous devons auſſi beaucoup au Mémoire de M. de Villiers, ſur les moyens de ſecourir les noyés. Mais ſi l'on veut ſe donner la peine de comparer ces Machines, on verra par-tout des ſoupapes, des vis & autres complications, qui en rendent le méchaniſme difficile, & qui les expoſant plus aiſément à ſe déranger, font que l'emplette en eſt coûteuſe, l'uſage compliqué, & l'entretien difficile. D'ailleurs aucune de

* Voyez la Gazette de Santé, ann. 1774, N°. 24.

ces pipes n'a jamais eu la force de celle dont il s'agit. Il n'eſt pas poſſible qu'à la premiere ou la ſeconde fois que ces inſtrumens faits en bois & doublés de fer-blanc, ont été employés, le recoin de la pipe n'ait pas brûlé, la ſoudure du fer-blanc n'ait pas fondu, & le tuyau de cuir ne ſe ſoit raccorni & calciné; à moins qu'on n'en ait tiré que très-peu de fumée. C'eſt à quoi ceux qui nous ont tranſmis la deſcription de ces pipes n'ont peut-être pas aſſez fait d'attention, & c'eſt auſſi ce qui nous a fait préſumer que ces Machines ſe ſont multipliées par tradition & dans les Livres, plutôt que par l'uſage qu'on en a fait.

Dans toutes les deſcriptions qu'on en a données, le tube par lequel on ſouffle dans la pipe eſt fait en embouchure de trompette; cela doit encore fatiguer beaucoup le ſouffleur, & rendre le ſouffle moins propre à entretenir la brûlaiſon du tabac. Nous parlons d'après l'expérience.

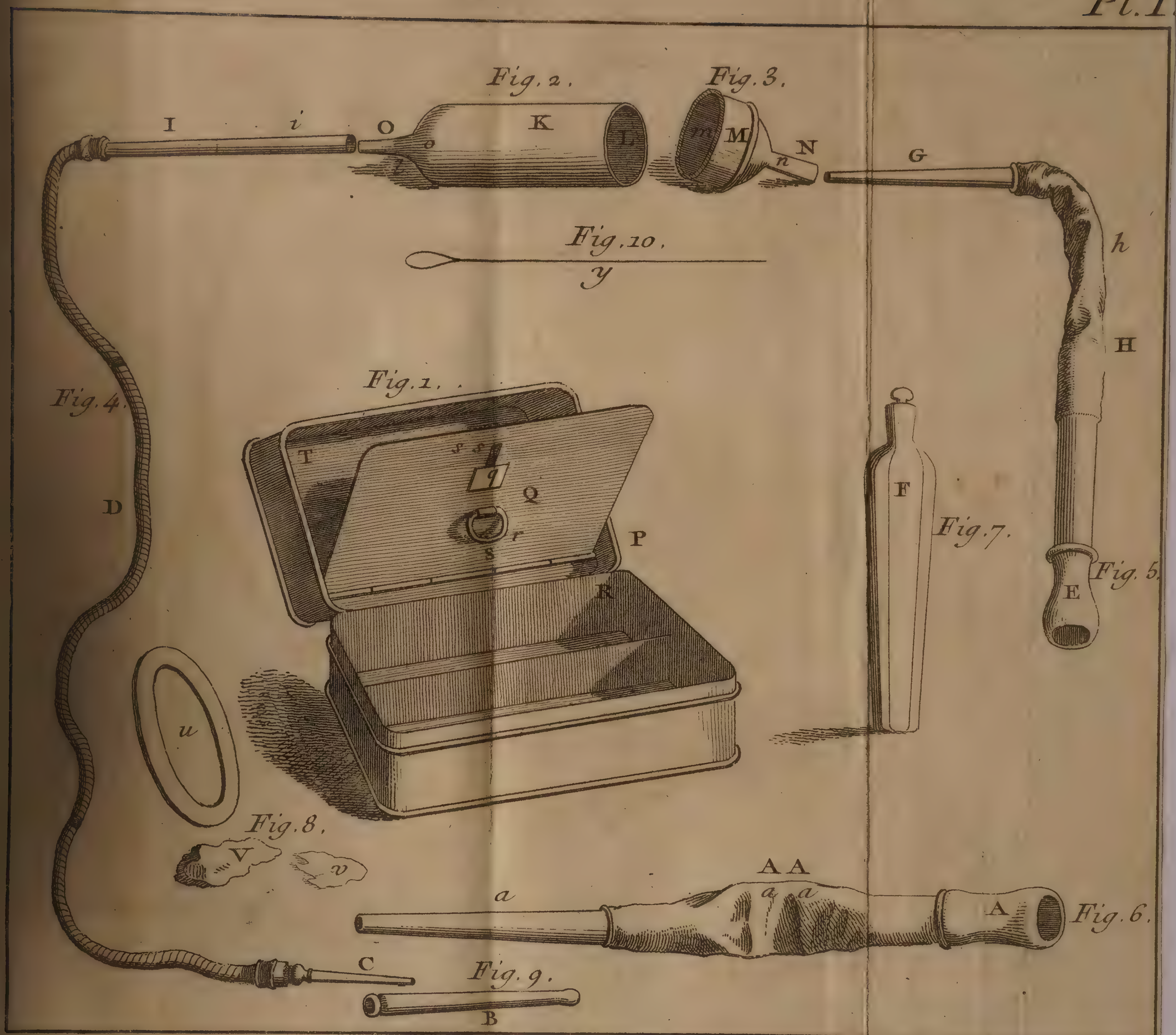
D'ailleurs comment éviter d'en reſpirer la fumée, en ſoufflant de cette maniere ? comment encore ne pas ſe brûler les lévres avec cette même fumée, ſur-tout ſi l'on conſidére que la diſtance de la bouche de celui qui fume, au fourneau de la pipe, eſt dans ces pipes tout au plus de trois ou quatre pouces ? Quant à la canule deſtinée à tranſmettre la fumée, au lieu de s'ouvrir comme une canule ordinaire, Bartholin la décrit percée de petits trous en arroſoir ; de ſorte que le jet de fumée, diviſé en pluſieurs petits jets dont la force eſt partagée, & qui partent preſque tous des côtés de la canule, frappe les parois du gros boyau, y perd toute ſa force, déja beaucoup diminuée, & refoulant hors du fondement, plutôt que de ſuivre la direction des inteſtins, n'a qu'un effet preſque nul.

Au reſte, ce que nous ajoutons ici n'eſt ni pour déprimer les découvertes

d'autrui, ni pour nous attribuer entiérement le mérite de l'invention de la Machine que nous annonçons. En indiquant les ſources dans leſquelles nous avons puiſé, nous avons prévenu ce reproche. Notre but n'a été dans nos recherches, que de ſimplifier des moyens utiles, & de les mettre à la portée de tout le monde : heureux ſi, en le rempliſſant, nous avons pu être utiles à la patrie, & mériter la reconnoiſſance des Citoyens, à la conſervation deſquels nous nous ſommes dévoués par goût, par état & par zele. *Inventa perficere non inglorium.*

FIN.

Vu l'approbation. Permis d'imprimer ce 30 Novembre 1774. LE NOIR.


Pl. I.
Fig. 2.
Fig. 3.
I
i
O
K
L
m
M
N
n
o
l
G
h
H
Fig. 10.
y
Fig. 1.
Fig. 4.
T
s s
q
Q
r
S
P
R
D
F
Fig. 7.
Fig. 5.
E
u
Fig. 8.
V
v
A A
a a
a
A
Fig. 6.
C
Fig. 9.
B

Pl. II.




B38